

BULLETIN

**DE LA BANQUE
DE FRANCE**

SUPPLÉMENT STATISTIQUE

Mai 2013

Situation économique générale

1	Indicateurs d'activité industrielle — Enquête mensuelle de conjoncture — France	S3
2	Indicateurs d'activité industrielle — Enquête mensuelle de conjoncture — France (NAF rév. 2, données CVS)	S4
3	Indices des prix à la consommation	S5
4	Compétitivité de l'économie française	S6
5	Balance des paiements — Principales composantes (données trimestrielles) — France	S7
6	Balance des paiements — Transactions courantes et capital (données trimestrielles) — France	S8
7	Balance des paiements — Mouvements de capitaux (données trimestrielles) — France	S9
8	Balance des paiements — Ventilation géographique (données trimestrielles) — France	S10
9	Balance des paiements (données mensuelles) — France	S11
10	Position extérieure de la France (estimation des investissements directs en valeur comptable)	S12

Monnaie, placements et financements

11	Principaux indicateurs monétaires et financiers — France et zone euro	S13
12	Situation mensuelle de la Banque de France	S14
13	Dépôts — France	S15
14	Dépôts à terme — France	S16
15	Crédits des établissements de crédit implantés en France à des résidents français — France	S17
16	Montant des crédits nouveaux à la clientèle résidente — France	S18
17	Placements et financements des sociétés d'assurance et fonds de pension — Zone euro et France	S19
18	Placements et financements des ménages — Zone euro	S20
19	Placements et financements des ménages — France	S21
20	Placements et financements des sociétés non financières — Zone euro	S22
21	Placements et financements des sociétés non financières — France	S23
22	Taux de rémunération des dépôts bancaires — France et zone euro	S24
23	Taux d'intérêt des crédits bancaires — France et zone euro	S25
24	Taux d'usure des crédits aux particuliers et coût du crédit aux entreprises — France	S26

Marchés de capitaux et taux d'intérêt

25	Taux d'intérêt	S27
26	Liquidité bancaire et refinancement — Zone euro	S28
27	Taux directeurs de l'Eurosystème et réserves obligatoires	S29
28/29	Titres de créances négociables — France	S30/S31
30	Titres d'OPCVM — France	S32
31	Émissions de titres de dette et d'actions cotées par les résidents français	S33
32	Émissions de titres de dette et d'actions cotées des résidents français par secteur émetteur	S34

Autres statistiques

33	État des défaillances d'entreprises par secteur — France	S35
34	Systèmes de paiement de masse — France	S36
35/36	Systèmes de paiement de montant élevé — Union européenne	S37/S38
37	Systèmes de paiement de montant élevé — France	S39

Notice méthodologique

S40

Séries chronologiques

S47

Avertissement

La réforme du coût de l'usure a substitué trois nouvelles tranches aux sept anciennes tranches des crédits de trésorerie aux particuliers (figure 24).

Les données du cahier sont mises à jour mensuellement sur le site Internet de la Banque de France.

Figure 1
Indicateurs d'activité industrielle – Enquête mensuelle de conjoncture – France

(NAF révision 2 ; données cvs)

	2012			2013			
	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.	mars	avril
Évolution de la production par rapport au mois précédent ^{a)}							
Ensemble de l'industrie manufacturière	-3	0	3	-3	3	2	5
Denrées alimentaires et boissons	0	0	20	1	2	4	5
Équipements électriques, électroniques, et autres machines	-5	0	-5	0	4	-2	5
Industrie automobile	-54	-4	-7	-21	-10	6	16
Autres matériels de transport	2	7	-7	2	8	2	11
Autres produits industriels	0	-1	2	-3	4	0	2
Production pour les prochains mois ^{a)}							
Ensemble de l'industrie manufacturière	-1	-1	1	2	0	1	-1
Denrées alimentaires et boissons	4	9	4	9	6	7	7
Équipements électriques, électroniques, et autres machines	-2	-1	9	2	2	5	-1
Industrie automobile	4	-6	-1	4	-2	6	-8
Autres matériels de transport	2	4	6	6	4	6	2
Autres produits industriels	0	-1	4	0	-1	-1	-1
Évolution des commandes de l'industrie manufacturière par rapport au mois précédent (ensemble) ^{a)}							
Globales	-7	-1	11	-4	2	-2	3
Étrangères	-5	2	9	0	3	-4	4
Niveau du carnet de commandes ^{a)}							
Ensemble de l'industrie manufacturière	-8	-9	-7	-10	-10	-11	-10
Denrées alimentaires et boissons	1	3	6	6	5	0	1
Équipements électriques, électroniques, et autres machines	-5	-8	-7	-6	-7	-14	-11
Industrie automobile	-69	-67	-66	-65	-58	-53	-53
Autres matériels de transport	35	23	35	43	44	50	47
Autres produits industriels	-11	-10	-9	-15	-14	-15	-13
Niveau des stocks de produits finis ^{a)}							
Ensemble de l'industrie manufacturière	3	0	2	2	2	2	3
Denrées alimentaires et boissons	1	1	6	2	1	1	3
Équipements électriques, électroniques, et autres machines	7	5	6	5	6	6	5
Industrie automobile	-1	-26	0	0	-2	-1	0
Autres matériels de transport	2	3	4	4	5	-1	0
Autres produits industriels	3	1	1	1	1	1	2
Taux d'utilisation des capacités de production ^{b)}							
Ensemble de l'industrie manufacturière	76,2	76,3	76,2	75,3	75,5	75,4	75,9
Évolution des effectifs (ensemble de l'industrie manufacturière) ^{a)}							
Par rapport au mois précédent	-2	-3	-1	-1	-2	-2	-1
Au cours des prochains mois	-3	-3	-2	-3	-2	-2	-2
Indicateur du climat des affaires dans l'industrie ^{c)}							
	92	91	94	95	96	93	94

a) Données exprimées en solde des opinions. Les séries de prévision sont corrigées du biais lorsque celui-ci est statistiquement significatif.

b) Données exprimées en pourcentage

c) L'indicateur du climat des affaires résume le jugement des industriels sur la situation conjoncturelle. Plus il est élevé, plus l'appréciation est favorable. L'indicateur est calculé selon la technique de l'analyse en composantes principales à partir des données de l'enquête lissées sur trois mois. Par construction, sa moyenne est égale à 100.

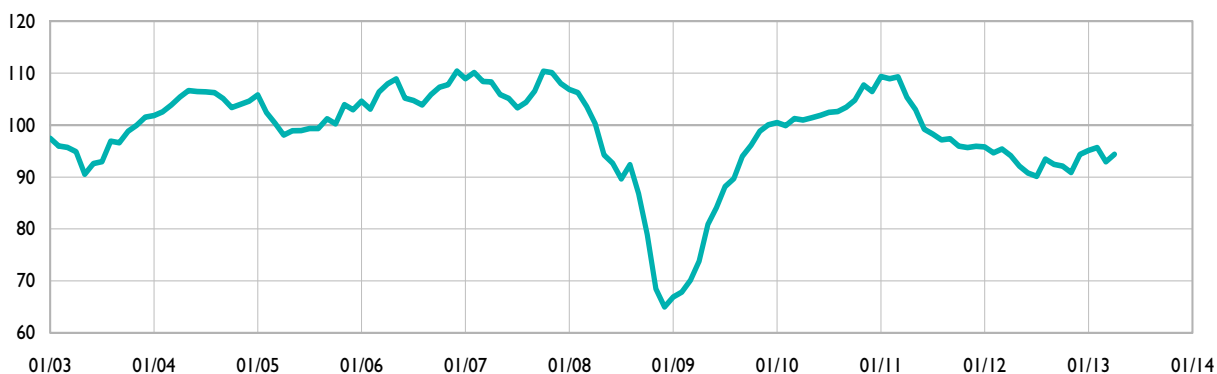
Source : Banque de France

Réalisé le 22 mai 2013

Figure 2
Indicateurs d'activité industrielle – Enquête mensuelle de conjoncture – France (NAF rév. 2, données CVS)

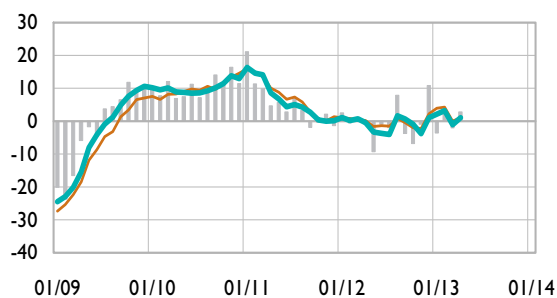
Indicateur du climat des affaires dans l'industrie

(niveau 100 = 1981 – dernier point)



Commandes ^{a)}

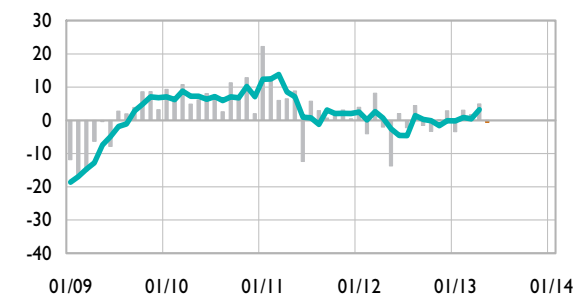
(solde des opinions ; variation mensuelle)



— Commandes globales
— Commandes globales (moyenne mobile sur 3 mois)
— Commandes étrangères (moyenne mobile sur 3 mois)

Production ^{a)}

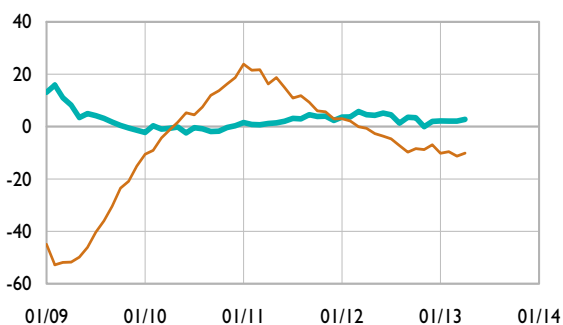
(solde des opinions ; variation mensuelle)



— Production passée
— Production prévue (série corrigée du biais statistique observé)
— Production passée (moyenne mobile sur 3 mois)

Stocks et carnets de commandes ^{a)}

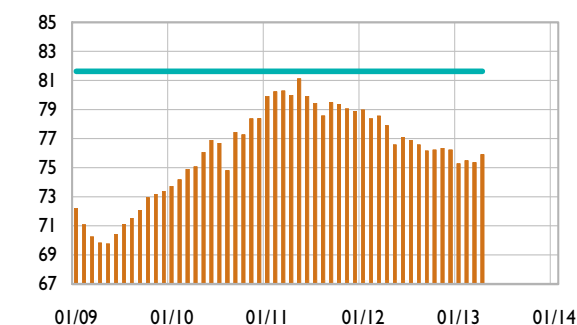
(solde des opinions ; par rapport à un niveau jugé normal)



— Stocks
— Carnets

TUC dans l'industrie ^{a)}

(en %)



— TUC
— Moyenne de longue période depuis 1981

a) Industrie manufacturière

Source : Banque de France

Réalisé le 22 mai 2013

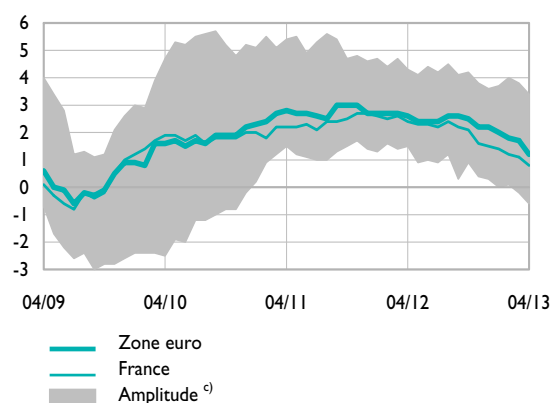
Figure 3
Indices des prix à la consommation ^{a)}

(glissement annuel)									
	2012					2013			
	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.	mars	avril
France	2,4	2,2	2,1	1,6	1,5	1,4	1,2	1,1	0,8
Allemagne	2,2	2,1	2,1	1,9	2,0	1,9	1,8	1,8	1,1
Italie	3,3	3,4	2,8	2,6	2,6	2,4	2,0	1,8	1,3
Zone euro	2,6	2,6	2,5	2,2	2,2	2,0	1,8	1,7	1,2
Royaume-Uni	2,5	2,2	2,7	2,7	2,7	2,7	2,8	2,8	nd
Union européenne	2,7	2,7	2,6	2,4	2,3	2,1	2,0	1,9	1,4
États-Unis	1,7	2,0	2,2	1,8	1,7	1,6	2,0	1,5	1,1
Japon	-0,5	-0,3	-0,4	-0,2	-0,1	-0,3	-0,6	-0,9	nd

(moyenne annuelle) (variation mensuelle CVS)									
	2010	2011	2012	2012		2013			
				nov.	déc.	janv.	fév.	mars	avril
France	1,7	2,3	2,2	-0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	-0,1
Allemagne	1,2	2,5	2,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,3	-0,5
Italie	1,6	2,9	3,3	0,2	0,1	0,1	0,0	0,2	-0,1
Zone euro	1,6	2,7	2,5	-0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	-0,3
Royaume-Uni	3,3	4,5	2,8	0,2	0,2	0,1	0,3	0,3	nd
Union européenne ^{b)}	2,1	3,1	2,6	–	–	–	–	–	–
États-Unis	1,6	3,2	2,1	-0,2	0,0	0,0	0,7	-0,2	-0,4
Japon	-0,7	-0,3	0,0	0,0	0,2	-0,1	-0,1	-0,2	nd

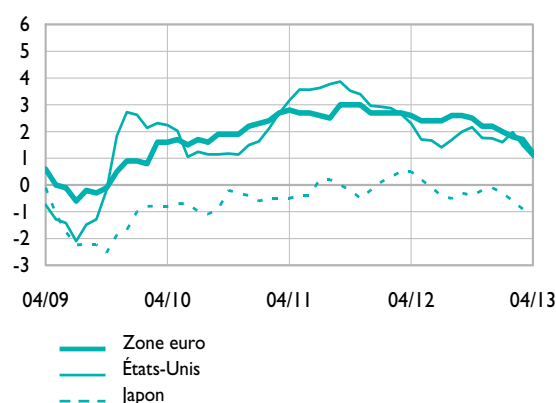
France et zone euro

(glissement annuel en %)



Comparaisons internationales

(glissement annuel en %)



a) Indices harmonisés sauf pour les États-Unis et le Japon (indices nationaux)

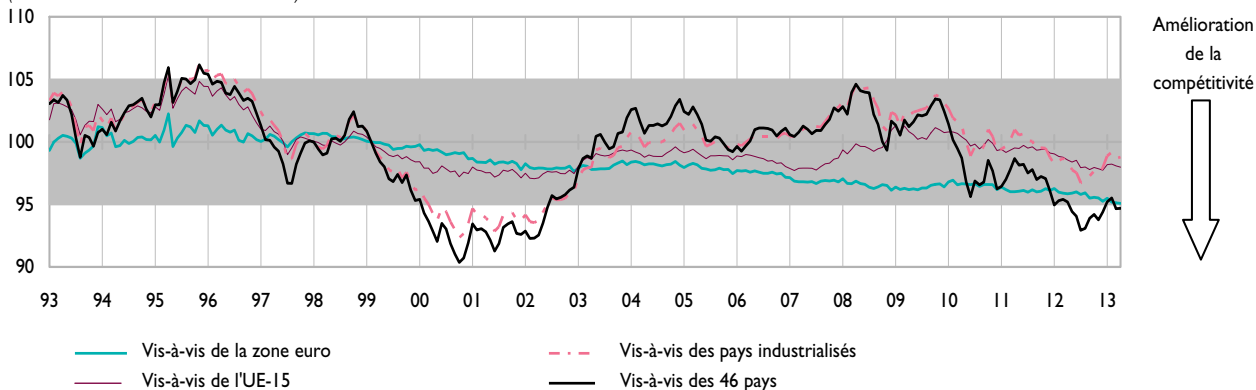
b) La série des variations mensuelles CVS de l'IPCH n'est pas disponible pour l'Union européenne

c) Écart entre les valeurs extrêmes des indices de prix harmonisés constatées dans la zone euro (composition variable)

Figure 4
Compétitivité de l'économie française

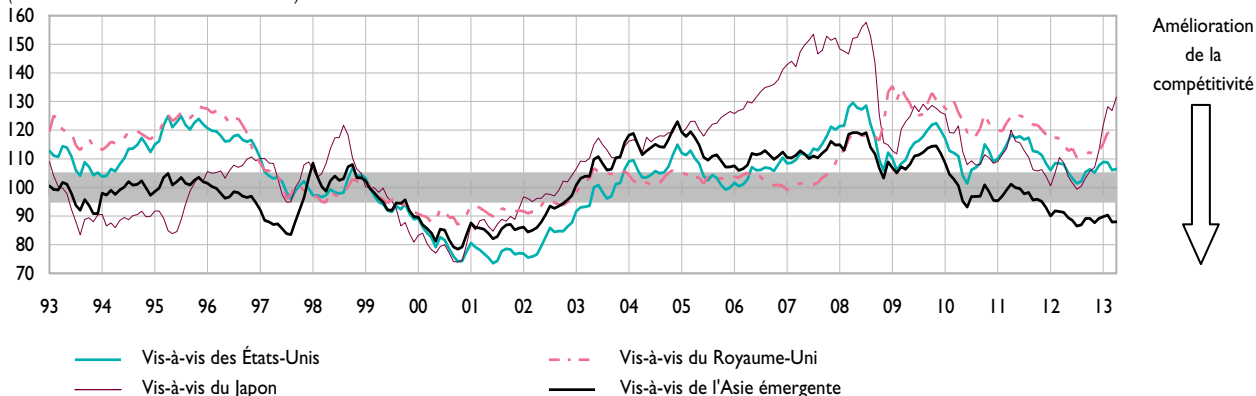
Indicateurs déflatés par les prix à la consommation

(indices base 100 = 1^{er} trimestre 1999)



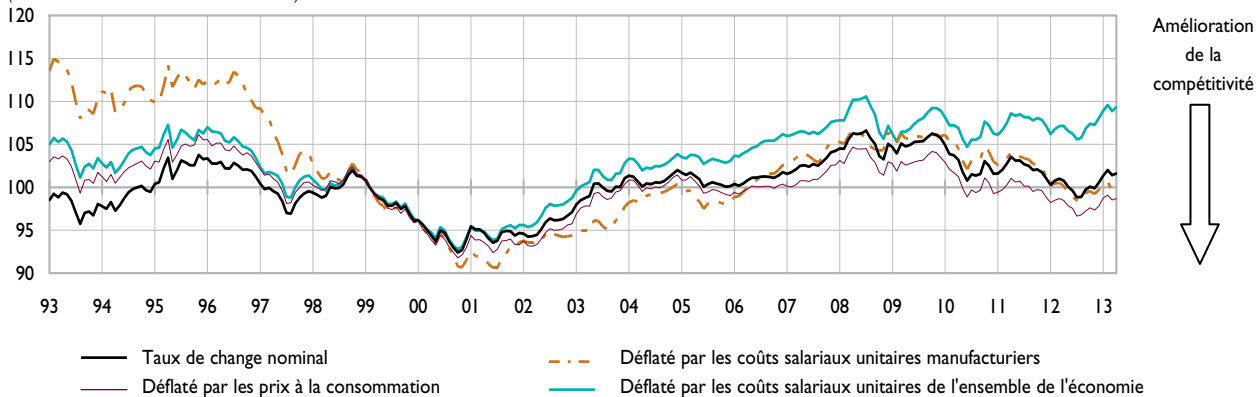
Indicateurs déflatés par les prix à la consommation

(indices base 100 = 1^{er} trimestre 1999)



Indicateurs de compétitivité vis-à-vis des 24 partenaires de l'OCDE

(indices base 100 = 1^{er} trimestre 1999)



Partie grise : écart de + ou - 5% par rapport à la moyenne de longue période

Voir notice méthodologique de la partie « Statistiques » du Bulletin

Sources : nationales, Banque de France, BCE, FMI, OCDE, Thomson Financial Datastream

Calculs : Banque de France

Réalisé le 22 mai 2013

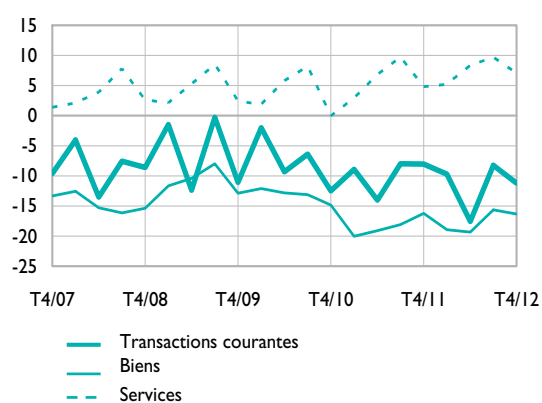
Figure 5
Balance des paiements – Principales composantes (données trimestrielles) – France

(données brutes en milliards d'euros)

	2011	2012	2011	2012			
			T4	T1	T2	T3	T4
Compte de transactions courantes	-38,9	-46,7	-8,0	-9,7	-17,6	-8,2	-11,2
Biens	-73,5	-70,2	-16,2	-18,9	-19,3	-15,6	-16,3
Services	24,2	30,3	4,8	5,2	8,3	9,7	7,1
Revenus	46,9	30,4	14,0	11,6	3,4	7,6	7,8
Transferts courants	-36,6	-37,2	-10,6	-7,7	-10,0	-9,8	-9,8
Compte de capital	-0,1	-0,2	0,5	0,0	-0,1	-0,5	0,3
Compte financier	58,1	98,3	47,1	1,6	16,0	31,7	49,1
Investissements directs	-35,4	1,2	-0,2	-2,2	4,9	-5,2	3,8
Français à l'étranger	-64,8	-40,7	-14,6	-13,1	-13,9	-10,6	-3,2
Étrangers en France	29,5	42,0	14,4	10,9	18,8	5,4	6,9
Investissements de portefeuille	251,6	37,5	104,0	24,6	28,2	-9,5	-5,8
Avoirs	177,5	5,9	113,0	-3,6	9,9	16,6	-17,0
Engagements	74,1	31,6	-9,1	28,2	18,3	-26,1	11,2
Instruments financiers dérivés	13,8	4,3	2,3	-1,9	4,9	0,2	1,1
Autres investissements	-177,3	59,2	-61,1	-19,1	-21,1	46,6	52,8
Avoirs de réserve	5,5	-4,0	2,1	0,2	-0,9	-0,5	-2,8
Erreurs et omissions nettes	-19,1	-51,3	-39,6	8,1	1,6	-23,0	-38,1

Soldes des transactions courantes

(données brutes en milliards d'euros)



Soldes du compte financier

(données brutes en milliards d'euros)

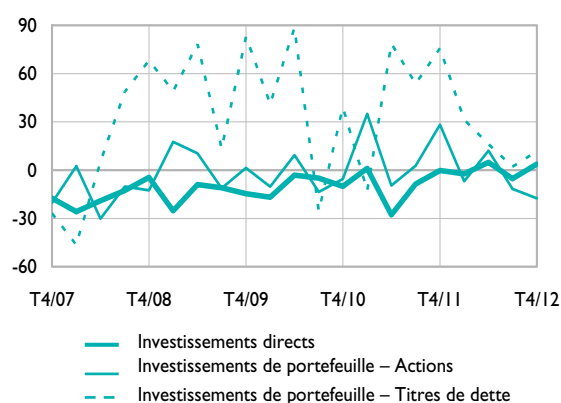


Figure 6
Balance des paiements – Transactions courantes et capital (données trimestrielles) – France

(données brutes en milliards d'euros)

	2011	2012	2011	2012			
			T4	T1	T2	T3	T4
Compte de transactions courantes	-38,9	-46,7	-8,0	-9,7	-17,6	-8,2	-11,2
Biens	-73,5	-70,2	-16,2	-18,9	-19,3	-15,6	-16,3
Exportations	424,0	437,3	109,1	111,8	109,3	105,2	111,0
Importations	497,5	507,5	125,4	130,7	128,6	120,8	127,3
Marchandises générales	-73,6	-69,6	-16,4	-18,8	-19,2	-15,3	-16,3
Avitaillement	-2,8	-3,1	-0,7	-0,9	-0,7	-0,7	-0,8
Travail à façon et réparations	2,9	2,4	0,9	0,8	0,5	0,4	0,7
Services	24,2	30,3	4,8	5,2	8,3	9,7	7,1
Exportations	161,5	164,5	39,1	35,8	42,3	45,7	40,8
Importations	137,2	134,2	34,3	30,6	33,9	36,0	33,8
Transports	-5,3	-3,2	-0,9	-0,9	-0,6	-0,6	-1,0
Voyages	7,5	12,9	-0,3	1,7	3,9	5,7	1,6
Services de communication	1,3	0,9	0,4	0,2	0,3	0,2	0,2
Services de construction	2,2	2,1	0,7	0,4	0,4	0,4	0,9
Services d'assurance	1,6	2,1	0,3	0,3	0,5	0,5	0,7
Services financiers	2,1	1,3	0,6	0,4	0,4	0,3	0,2
Services d'informatique et d'information	-0,7	-0,9	-0,2	-0,3	-0,2	-0,2	-0,2
Redevances et droits de licence	4,1	3,1	1,2	1,0	0,8	0,5	0,8
Autres services aux entreprises	10,9	11,5	3,0	2,3	2,7	2,7	3,7
Services personnels, culturels et récréatifs	0,3	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1
Services des administrations publiques	0,2	0,3	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0
Revenus	46,9	30,4	14,0	11,6	3,4	7,6	7,8
Rémunérations des salariés	12,4	13,8	3,1	3,3	3,5	3,5	3,5
Revenus des investissements	34,6	16,6	10,9	8,4	-0,1	4,0	4,3
Directs	39,7	34,2	11,1	9,7	9,9	7,7	7,0
De portefeuille	-5,8	-18,3	-0,6	-1,5	-10,3	-3,6	-2,9
Autres	0,7	0,6	0,5	0,2	0,3	-0,1	0,2
Transferts courants	-36,6	-37,2	-10,6	-7,7	-10,0	-9,8	-9,8
Transferts courants du secteur des APU	-19,3	-18,9	-6,1	-2,8	-5,4	-5,6	-5,2
Transferts courants des autres secteurs	-17,3	-18,3	-4,4	-4,8	-4,6	-4,3	-4,6
dont envois de fonds des travailleurs	-9,0	-9,1	-2,2	-2,3	-2,3	-2,3	-2,3
Compte de capital	-0,1	-0,2	0,5	0,0	-0,1	-0,5	0,3

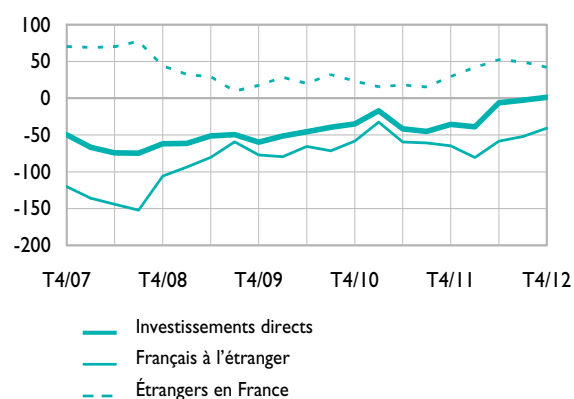
Figure 7
Balance des paiements – Mouvements de capitaux (données trimestrielles) – France

(données brutes en milliards d'euros)

	2011	2012	2011	2012			
			T4	T1	T2	T3	T4
Compte financier	58,1	98,3	47,1	1,6	16,0	31,7	49,1
Investissements directs	-35,4	1,2	-0,2	-2,2	4,9	-5,2	3,8
Français à l'étranger	-64,8	-40,7	-14,6	-13,1	-13,9	-10,6	-3,2
dont capitaux propres et bénéfices réinvestis	-48,3	-38,1	-14,8	-10,5	-10,4	-10,2	-6,9
Étrangers en France	29,5	42,0	14,4	10,9	18,8	5,4	6,9
dont capitaux propres et bénéfices réinvestis	19,1	25,3	12,4	2,6	5,9	4,9	11,9
Investissements de portefeuille	251,6	37,5	104,0	24,6	28,2	-9,5	-5,8
Avoirs	177,5	5,9	113,0	-3,6	9,9	16,6	-17,0
Actions	54,0	-53,3	33,9	-10,7	4,2	-12,2	-34,7
Obligations	80,8	79,9	62,3	35,8	7,1	28,5	8,5
Titres de créance à court terme	42,7	-20,7	16,8	-28,8	-1,4	0,2	9,2
Engagements	74,1	31,6	-9,1	28,2	18,3	-26,1	11,2
Actions	2,5	29,5	-5,7	3,8	8,0	0,6	17,2
Obligations	96,0	38,9	24,3	26,0	10,1	-11,4	14,2
Titres de créance à court terme	-24,4	-36,8	-27,7	-1,7	0,2	-15,2	-20,2
Instruments financiers dérivés	13,8	4,3	2,3	-1,9	4,9	0,2	1,1
Autres investissements	-177,3	59,2	-61,1	-19,1	-21,1	46,6	52,8
Avoirs de réserve	5,5	-4,0	2,1	0,2	-0,9	-0,5	-2,8
Erreurs et omissions nettes	-19,1	-51,3	-39,6	8,1	1,6	-23,0	-38,1

Investissements directs – soldes

(cumul glissant sur 4 trimestres)



Investissements de portefeuille – soldes

(cumul glissant sur 4 trimestres)

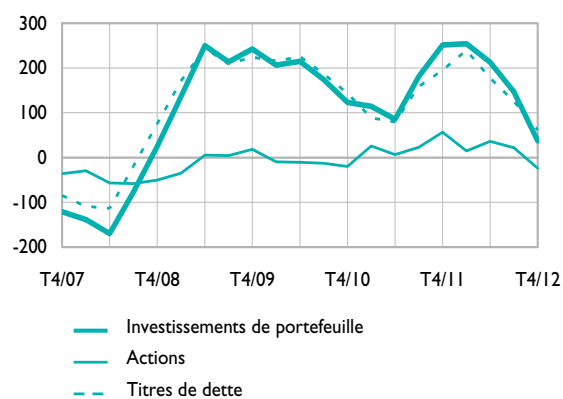


Figure 8
Balance des paiements – Ventilation géographique (données trimestrielles) – France

(données brutes en milliards d'euros)

	4 ^e trimestre 2012					
	UEM ^{a)}	UE27 hors UEM ^{b)}	USA	Japon	Suisse	Chine
Compte de transactions courantes	-7,4	0,4	-2,5	0,2	1,3	nd
Recettes	83,1	26,6	12,0	3,0	8,1	5,4
Dépenses	90,5	26,2	14,5	2,9	6,8	nd
Biens	-10,8	0,5	-0,8	0,0	0,0	-6,7
Recettes	50,0	13,8	6,7	1,9	3,3	3,5
Dépenses	60,8	13,4	7,4	1,9	3,2	10,2
Services	0,4	0,9	-0,4	0,3	0,2	0,6
Recettes	14,4	6,0	3,0	0,6	1,7	1,6
Dépenses	14,0	5,1	3,3	0,4	1,5	0,9
Revenus	4,7	2,8	-1,4	0,0	1,7	nd
Recettes	17,5	5,6	2,1	0,5	2,7	0,2
Dépenses ^{c)}	12,7	2,9	3,5	0,5	1,0	nd
Transferts courants	-1,8	-3,8	0,0	0,0	-0,6	-0,1
Compte financier						
Investissements directs	-3,3	3,9	7,4	2,0	-2,3	-0,3
Français à l'étranger	1,1	2,0	4,7	0,3	-3,7	-0,3
Étrangers en France	-4,4	1,9	2,7	1,7	1,4	0,0
Investissements de portefeuille – Avoirs ^{d)}	-3,7	0,3	0,7	-11,9	0,7	-1,7
Actions	-11,1	-9,3	-3,9	-6,7	0,7	-1,7
Obligations	-2,6	2,9	4,2	3,9	0,0	0,0
Titres de créance à court terme	10,0	6,7	0,4	-9,1	0,0	0,0
Autres investissements	70,5	-44,3	30,0	-6,8	-11,3	4,8

a) 17 pays membres (dont Estonie entrée au 1^{er} janvier 2011)

b) Danemark, Royaume-Uni, Suède, institutions européennes et nouveaux pays membres (République tchèque, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Bulgarie, Roumanie)

c) Ventilation géographique des revenus d'investissements de portefeuille estimée à partir des données centralisées par le FMI (Coordinated Portfolio Investment Survey) ; données non disponibles pour la Chine

d) Pas de ventilation géographique disponible pour les engagements

Figure 9
Balance des paiements (données mensuelles) – France

(données brutes en milliards d'euros)

	2012	2013			Cumul 12 mois	
		janv.	fév.	mars	2012	2013
	mars				mars	mars
Compte de transactions courantes	-2,2	-4,8	-5,9	-4,3	-39,7	-52,0
Biens	-4,8	-7,8	-6,3	-4,1	-72,4	-69,5
Services	1,8	1,9	1,2	1,8	26,5	29,9
Revenus	4,7	2,4	2,3	1,9	44,1	25,3
Transferts courants	-3,9	-1,3	-3,1	-3,9	-38,0	-37,8
Compte de capital	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,4
Compte financier	-40,4	-10,2	-1,2	19,2	91,3	104,5
Investissements directs	0,5	-1,2	0,9	4,3	-38,7	7,5
Français à l'étranger	-3,7	-3,3	0,4	2,1	-80,5	-28,5
Capital social	0,5	-0,9	-0,2	1,9	-28,6	-9,7
Bénéfices réinvestis	-2,4	-1,9	-0,6	-0,5	-27,6	-20,2
Autres opérations	-1,8	-0,5	1,2	0,7	-24,3	1,4
Étrangers en France	4,2	2,1	0,5	2,3	41,8	36,0
Capital social	1,5	0,5	-0,1	1,5	10,8	17,6
Bénéfices réinvestis	0,8	0,8	0,1	0,1	7,6	8,0
Autres opérations	1,9	0,8	0,5	0,7	23,3	10,5
Investissements de portefeuille	-1,5	-1,8	-5,8	21,9	254,0	27,3
Avoirs	-5,3	-15,0	-19,0	9,9	196,1	-14,5
Actions	-3,5	4,3	-0,3	-2,1	18,5	-40,8
Obligations	21,3	-11,8	-11,8	0,0	150,3	20,5
Titres de créance à court terme	-23,1	-7,5	-6,9	12,0	27,3	5,7
Engagements	3,8	13,2	13,2	12,0	57,9	41,8
Actions	2,6	-3,0	4,9	-0,9	-3,8	26,8
Obligations	-6,2	5,2	0,8	11,8	105,8	30,7
Titres de créance à court terme	7,3	10,9	7,5	1,1	-44,1	-15,7
Instruments financiers dérivés	-0,4	-0,8	4,0	3,3	8,3	12,7
Autres investissements	-39,7	-3,7	-2,3	-11,6	-141,1	60,8
Avoirs de réserve	0,8	-2,8	2,0	1,3	8,8	-3,7
Erreurs et omissions nettes	42,5	15,0	7,1	-14,8	-51,5	-52,2

Source : Banque de France

Réalisé le 22 mai 2013

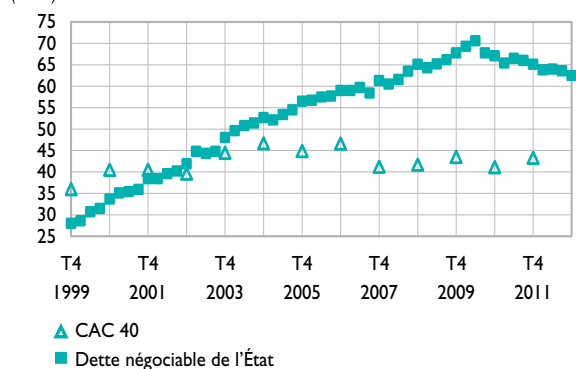
Figure 10
Position extérieure de la France (estimation des investissements directs en valeur comptable)

(en milliards d'euros)

	2008	2009	2010	2011	2012	2012
	déc.	déc.	déc.	déc.	déc.	T4
Créances	4 414,1	4 661,2	5 597,8	5 877,4	5 995,6	5 995,6
Investissements directs français à l'étranger	975,3	1 036,0	1 149,6	1 222,3	1 259,9	1 259,9
<i>Capitaux propres</i>	658,6	726,1	820,2	872,7	908,5	908,5
<i>Autres opérations</i>	316,7	309,9	329,4	349,6	351,3	351,3
Investissements de portefeuille (titres étrangers détenus par les résidents)	1 857,4	2 049,9	2 090,4	1 828,9	1 960,8	1 960,8
Instruments financiers dérivés	234,0	273,5	867,5	1 214,5	1 277,1	1 277,1
Autres investissements	1 273,5	1 209,5	1 365,9	1 478,7	1 358,0	1 358,0
Avoirs de réserve	74,0	92,4	124,5	133,1	139,9	139,9
Engagements	-4 633,3	-4 864,1	-5 709,8	-6 025,2	-6 234,3	-6 234,3
Investissements directs étrangers en France	-684,5	-683,9	-709,8	-736,7	-778,6	-778,6
<i>Capitaux propres</i>	-395,3	-408,4	-422,9	-437,9	-463,3	-463,3
<i>Autres opérations</i>	-289,2	-275,5	-286,9	-298,8	-315,3	-315,3
Investissements de portefeuille (titres français détenus par les non-résidents)	-1 872,5	-2 299,7	-2 431,8	-2 451,8	-2 625,0	-2 625,0
Instruments financiers dérivés	-289,3	-311,8	-905,5	-1 253,7	-1 309,5	-1 309,5
Autres investissements	-1 787,0	-1 568,6	-1 662,7	-1 583,0	-1 521,2	-1 521,2
Position nette	-219,2	-202,8	-1 111,9	-1 478,8	-238,7	-238,7

Détention par les non-résidents des valeurs du CAC 40 et des titres de la dette négociable de l'État

(en %)



Position extérieure de la France

(en milliards d'euros)

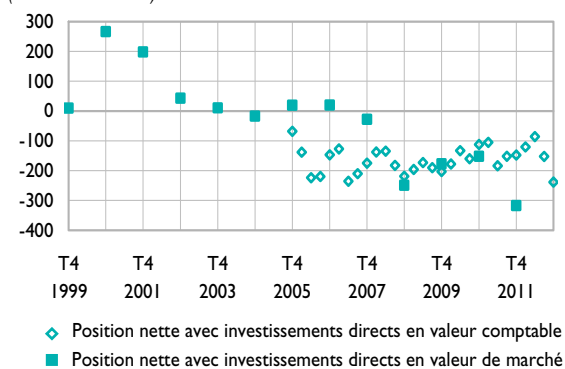


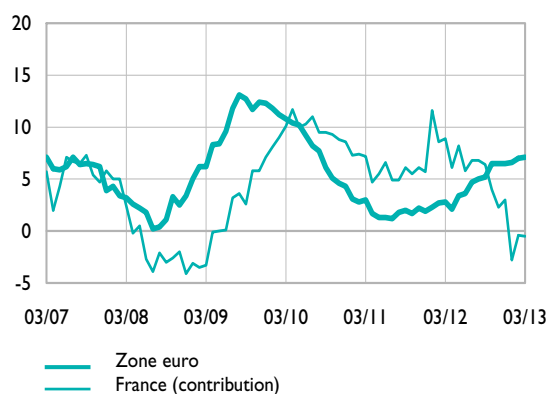
Figure 11
Principaux indicateurs monétaires et financiers – France et zone euro

(taux de croissance annuel en %)

	2010	2011	2012	2012	2012				2013		
	déc.	déc.	déc.	mars	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.	mars
M1											
Zone euro ^{a)}	4,3	1,9	6,5	2,8	5,2	6,5	6,5	6,5	6,6	7,0	7,1
France (contribution)	8,6	5,7	3,0	8,9	6,4	4,0	2,3	3,0	-2,8	-0,4	-0,5
M2											
Zone euro ^{a)}	2,2	1,9	4,5	2,9	3,1	4,3	4,4	4,5	4,4	4,3	4,2
France (contribution)	5,5	7,0	5,3	7,9	5,8	5,4	4,5	5,3	2,8	3,4	4,1
M3											
Zone euro ^{a)}	1,1	1,6	3,5	2,8	2,7	3,9	3,7	3,5	3,5	3,1	2,6
France (contribution)	6,4	3,0	2,6	3,9	2,3	3,1	2,4	2,6	2,0	3,1	2,5
Crédits au secteur privé											
Zone euro ^{a)}	1,7	0,9	-0,7	0,2	-0,9	-0,8	-0,8	-0,7	-0,9	-0,8	-0,8
France ^{b)}	4,7	3,1	2,5	3,0	0,5	1,0	1,4	2,5	2,1	2,2	2,4

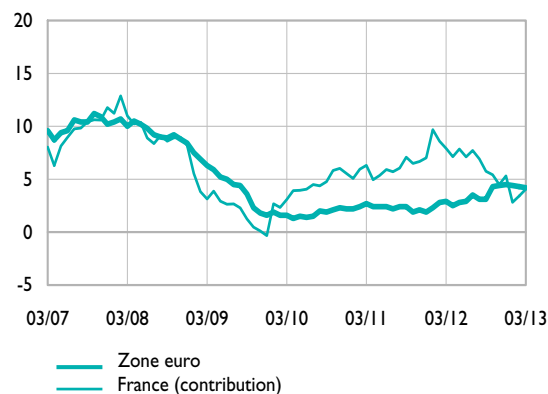
M1

(taux de croissance annuel en %)



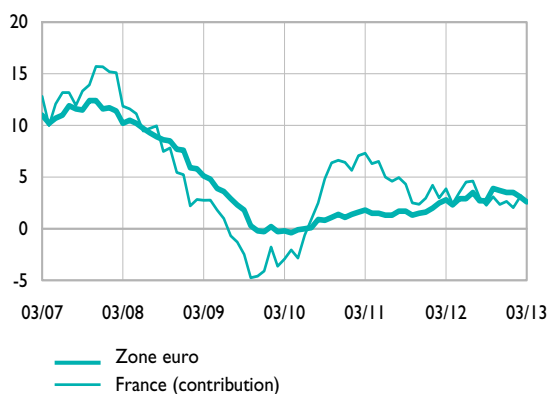
M2

(taux de croissance annuel en %)



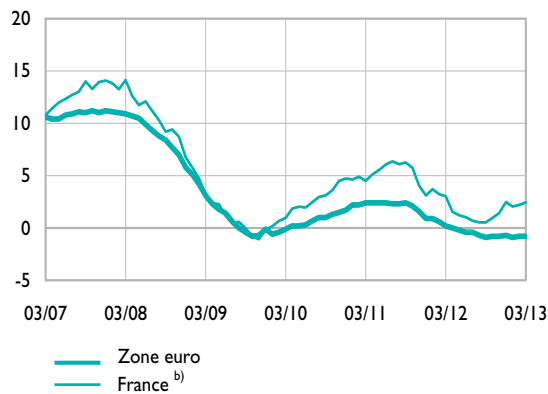
M3

(taux de croissance annuel en %)



Crédits au secteur privé

(taux de croissance annuel en %)



a) Données corrigées des effets saisonniers et calendaires

b) Crédits consentis par les IFM résidant en France aux résidents de la zone euro hors IFM et hors administrations publiques

Sources : Banque de France, Banque centrale européenne

Réalisé le 22 mai 2013

Figure 12
Situation mensuelle de la Banque de France ^{a)}

(encours en fin de période en milliards d'euros)

	2010	2011	2012	2012	2013			
	déc.	déc.	déc.	avril	janv.	fév.	mars	avril
Actif								
Territoire national	103,4	295,8	326,4	323,5	264,1	253,5	271,1	246,9
Crédits	56,3	218,4	234,2	228,3	172,5	170,8	187,5	163,8
IFM ^{b)}	56,1	218,2	234,0	228,1	172,3	170,6	187,3	163,6
Administrations publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Titres autres que des actions	46,6	76,9	92,1	94,8	91,6	82,6	83,6	83,0
IFM	24,3	34,1	32,2	40,9	31,6	25,5	25,7	25,5
Administrations publiques	22,3	42,9	59,9	53,9	59,9	57,0	57,9	57,5
Autres secteurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Actions et autres participations	0,5	0,5	0,1	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres États de la zone euro ^{b)}	102,5	106,8	87,6	101,5	89,8	90,5	92,6	94,0
Reste du monde ^{b)}	99,1	110,5	114,9	107,4	113,7	115,6	105,9	106,5
Avoirs en or	82,6	95,3	98,8	98,4	96,1	95,0	98,0	87,4
Non ventilé par zone géographique ^{c)}	97,7	105,3	109,6	100,8	106,7	101,3	104,8	103,0
Total	485,3	713,6	737,3	731,6	670,4	655,8	672,4	637,8
Passif								
Dépôts – Territoire national	51,6	185,6	200,3	257,5	142,8	138,2	172,5	124,5
IFM	49,6	176,2	194,8	224,1	140,7	136,6	159,8	122,0
Administrations publiques	1,5	8,9	4,9	33,0	1,4	0,9	12,0	1,8
Autres secteurs	0,4	0,5	0,6	0,5	0,7	0,6	0,7	0,7
Dépôts – Autres États de la zone euro	28,3	79,6	73,9	26,3	85,8	79,6	46,2	73,5
Dépôts – reste du monde	122,9	143,4	146,0	141,7	133,0	134,0	140,6	139,0
Non ventilé par zone géographique	282,5	305,0	317,1	306,0	308,9	304,0	313,0	300,8
Billets et pièces en circulation ^{d)}	160,1	169,0	173,5	166,2	167,9	167,4	170,6	171,5
dont pièces ^{e)}	2,7	2,8	2,9	2,8	2,9	2,9	2,9	2,9
Titres de créance émis	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Capital, réserves et comptes de réévaluation	97,6	112,4	117,0	117,4	114,2	115,1	118,8	107,9
Autres	24,8	23,6	26,5	22,4	26,7	21,5	23,6	21,5
Total ^{f)}	485,3	713,6	737,3	731,6	670,4	655,8	672,4	637,8

a) Ces statistiques sont transmises à la Banque centrale européenne, le 15^e jour ouvré suivant le mois sous revue, dans le cadre de l'élaboration du bilan des institutions financières monétaires (règlement BCE/2008/32).

b) Ce montant intègre notamment les encours des opérations de marché.

c) Y compris l'ajustement lié au mode de comptabilisation des billets en euro au passif du bilan de la Banque de France depuis janvier 2002.

d) Depuis janvier 2002, les billets en circulation font l'objet d'un traitement statistique qui prend en compte les conventions comptables adoptées au niveau de la zone euro. Les billets en euros en circulation sont émis légalement à hauteur de 8 % par la Banque centrale européenne, le solde étant réparti entre les différents pays de la zone au prorata de la part détenue par chaque banque centrale nationale dans le capital de la BCE.

e) Bien que les pièces en circulation ne constituent pas un élément du passif des IFM de l'Union monétaire, mais un élément du passif des administrations publiques, leur montant est inclus dans les agrégats monétaires et, par convention, doit figurer dans le poste "billets et pièces en circulation". La contrepartie de cet élément du passif est incluse dans les "autres actifs". (Règlement BCE/2008/32.)

f) Le total du bilan comptable à fin 2012 publié en mars 2013 (731,8 mds) peut être obtenu en déduisant du total de la situation mensuelle à fin décembre 2012 (737,3 mds) : les pièces (2,9 mds) ainsi que les éléments liés au décalage comptable entre la situation établie dans les premiers jours de janvier 2013 et le bilan comptable, qui intègre les écritures d'arrêté (2,6 mds).

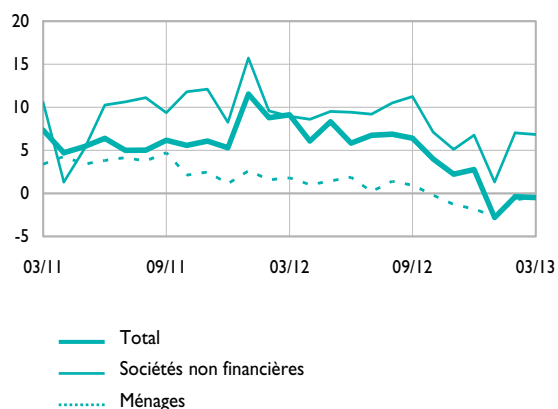
Figure 13
Dépôts – France

(encours fin de période en milliards d'euros et taux de croissance en %)

	2010	2011	2012	2012	2012	2013		
	déc.	déc.	déc.	mars	déc.	janv.	fév.	mars
Dépôts à vue								
Total ANF (hors administrations centrales)	516,3	546,3	555,9	521,3	555,9	528,1	521,4	531,9
Ménages et assimilés	278,4	284,4	279,2	279,0	279,2	277,7	273,9	277,6
Sociétés non financières	182,5	203,3	214,7	189,4	214,7	196,3	194,9	200,6
Administrations publiques (hors adm. centrales)	55,4	58,6	62,0	52,9	62,0	54,0	52,5	53,7
Autres agents	39,1	39,3	42,5	52,2	42,5	45,4	40,7	38,6
Total – Encours	555,1	585,1	598,0	572,9	598,0	573,1	561,7	570,1
Total – Taux de croissance	8,0	5,3	2,8	9,1	2,8	-2,8	-0,4	-0,5
Comptes sur livret								
Livrets A et bleu	193,5	214,7	247,0	222,0	247,0	255,6	257,2	258,8
Comptes épargne-logement	36,1	36,1	35,2	36,3	35,2	35,0	34,8	34,7
Livrets de développement durable (ex-Codevi)	68,0	69,4	91,9	70,9	91,9	95,1	95,9	96,8
Livrets d'épargne populaire	54,4	52,4	51,7	51,8	51,7	49,6	49,8	49,9
Livrets jeune	7,0	7,0	7,0	6,8	7,0	6,8	6,8	6,8
Livrets soumis à l'impôt	159,8	179,7	179,1	187,8	179,1	180,0	178,5	179,8
Total – Encours	518,8	559,3	611,7	575,6	611,7	622,0	622,8	626,7
Total – Taux de croissance	3,5	7,3	9,4	7,9	9,4	9,6	9,1	8,9

Dépôts à vue

(en taux de croissance annuel)



Comptes sur livret

(en taux de croissance annuel)

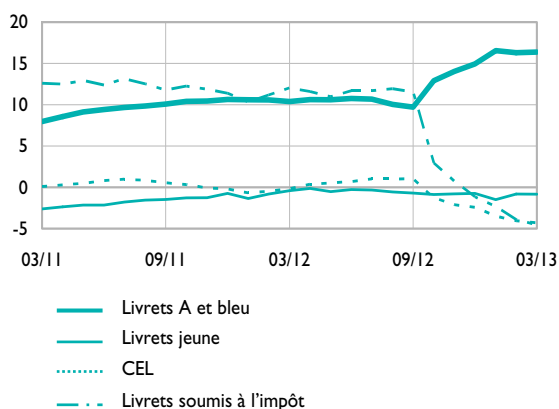


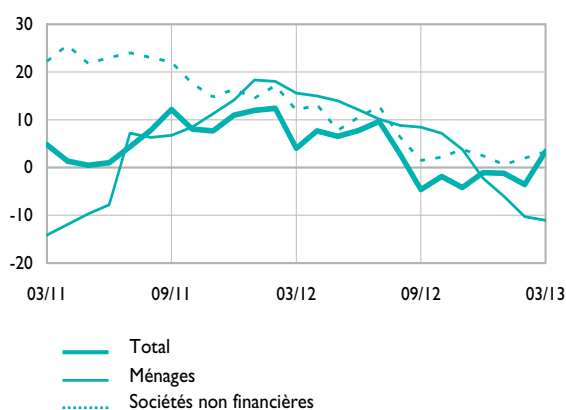
Figure 14
Dépôts à terme – France

(encours fin de période en milliards d'euros et taux de croissance en %)

	2010	2011	2012	2012	2012	2013		
	déc.	déc.	déc.	mars	déc.	janv.	fév.	mars
Dépôts à terme ≤ 2 ans								
Total ANF (hors administrations centrales)	89,1	108,1	111,8	114,0	111,8	109,7	112,4	113,9
Ménages et assimilés	24,5	31,7	30,9	33,9	30,9	30,7	30,3	30,2
Sociétés non financières	63,9	75,5	79,9	79,0	79,9	78,0	81,2	82,8
Administrations publiques (hors adm. centrales)	0,7	1,0	0,9	1,1	0,9	0,9	0,9	0,9
Autres agents	44,2	42,7	40,7	36,7	40,7	41,8	40,3	41,9
Total – Encours	133,4	150,9	152,5	150,7	152,5	151,5	152,7	155,8
Total – Taux de croissance	1,6	10,9	-1,1	4,0	-1,1	-1,2	-3,6	3,4
Dépôts à terme > 2 ans								
Total ANF (hors administrations centrales)	282,6	306,7	328,9	318,0	328,9	329,9	331,0	331,3
Ménages et assimilés	248,0	259,0	269,4	265,8	269,4	269,6	268,9	268,5
PEL	182,3	186,6	188,2	186,6	188,2	188,4	188,5	188,8
PEP	26,6	24,4	24,0	24,2	24,0	24,0	23,8	23,7
Autres	39,1	48,0	57,2	55,0	57,2	57,2	56,5	56,0
Sociétés non financières	34,0	46,6	58,1	51,0	58,1	59,0	60,6	61,3
Administrations publiques (hors adm. centrales)	0,6	1,1	1,4	1,2	1,4	1,3	1,5	1,5
Autres agents	94,4	177,0	154,7	177,0	154,7	158,7	160,4	163,5
Total – Encours	377,0	483,7	483,5	495,0	483,5	488,6	491,4	494,8
Total – Taux de croissance	3,5	18,8	0,3	17,9	0,3	-1,1	-1,5	-0,1

Dépôts ≤ 2 ans

(taux de croissance annuel en %)



Dépôts > 2 ans

(taux de croissance annuel en %)

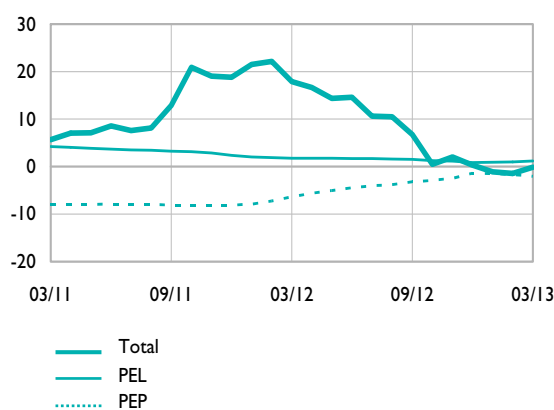


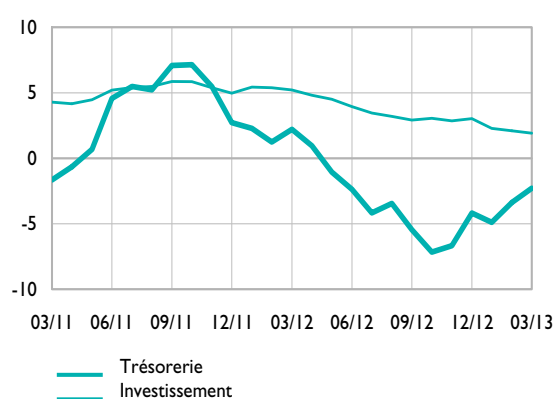
Figure 15
Crédits des établissements de crédit implantés en France à des résidents français – France

(encours fin de période en milliards d'euros et taux de croissance annuel en %)

	2010	2011	2012	2012	2012		2013		
	déc.	déc.	déc.	mars	nov.	déc.	janv.	fév.	mars
Crédits à la clientèle résidente									
Secteur privé	1 976,4	2 053,7	2 100,0	2 071,1	2 090,4	2 100,0	2 109,6	2 108,9	2 114,3
Administrations publiques	214,8	195,1	206,8	194,3	206,3	206,8	209,2	207,2	206,5
Total – Encours	2 191,2	2 248,7	2 306,7	2 265,3	2 296,7	2 306,7	2 318,8	2 316,1	2 320,8
Secteur privé	4,7	3,1	2,5	3,0	1,4	2,5	2,1	2,2	2,4
Administrations publiques	9,5	-6,7	6,1	-4,7	8,4	6,1	6,1	5,8	6,0
Total – Taux de croissance	5,2	2,2	2,8	2,3	2,0	2,8	2,4	2,5	2,8
Crédits aux sociétés non financières									
Investissement	525,0	547,1	563,0	552,3	559,5	563,0	563,0	562,5	561,1
Trésorerie	179,7	187,5	174,1	185,9	175,5	174,1	172,9	173,0	175,6
Autres objets	76,1	81,2	82,0	79,9	79,4	82,0	79,9	79,1	81,2
Total – Encours	780,8	815,9	819,1	818,1	814,4	819,1	815,8	814,6	817,9
Total – Taux de croissance	1,2	4,4	1,0	3,9	0,7	1,0	0,5	1,0	1,1
Crédits aux ménages									
Habitat	798,1	847,0	874,2	855,9	872,2	874,2	875,7	877,8	880,9
Trésorerie	164,4	161,1	160,4	159,5	156,7	160,4	158,9	157,1	157,6
Autres objets	88,0	92,8	92,1	92,6	92,4	92,1	92,1	92,2	92,4
Total – Encours	1 050,5	1 100,9	1 126,7	1 108,0	1 121,3	1 126,7	1 126,6	1 127,2	1 130,9
Total – Taux de croissance	6,2	5,6	2,3	5,3	2,6	2,3	1,7	1,8	1,9

Crédits aux sociétés non financières – France

(taux de croissance annuel en %)



Crédits aux ménages – France

(taux de croissance annuel en %)

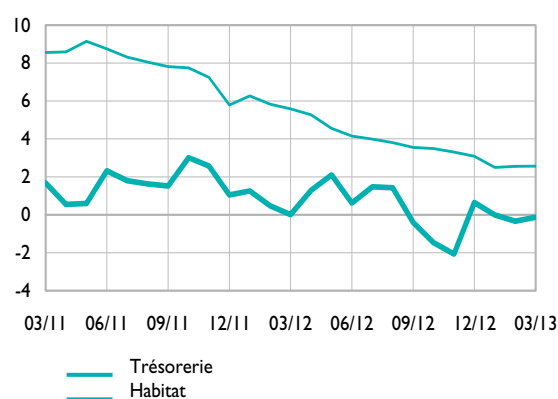


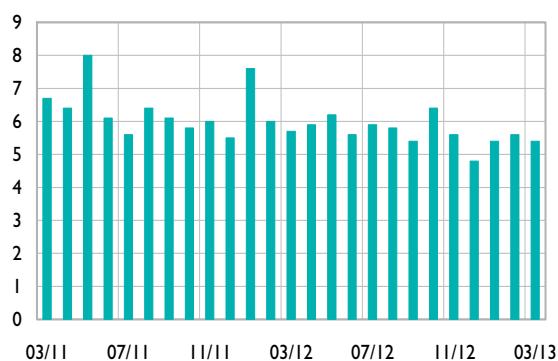
Figure 16
Montant des crédits nouveaux à la clientèle résidente, hors découverts – France

(flux mensuel cvs en milliards d'euros)

	2012			2013		
	janv.	fév.	mars	janv.	fév.	mars
Crédits aux sociétés non financières						
Crédits ≤ 1 million d'euros ^{a)}	7,6	6,0	5,7	5,4	5,6	5,4
Crédits > 1 million d'euros ^{a)}	12,5	13,1	12,5	14,5	10,0	12,4
Crédits aux ménages						
Crédits de trésorerie aux entrepreneurs individuels et aux particuliers, hors crédits renouvelables à la consommation	4,2	4,2	4,3	4,1	4,0	3,8
Crédits à l'habitat	12,4	7,3	6,8	10,2	9,3	9,7

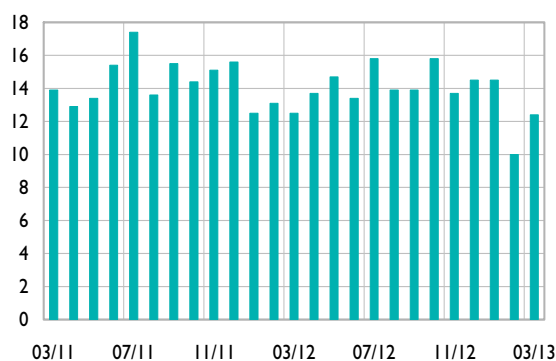
Sociétés non financières – Crédits ≤ 1 million d'euros

(flux mensuels cvs en milliards d'euros)



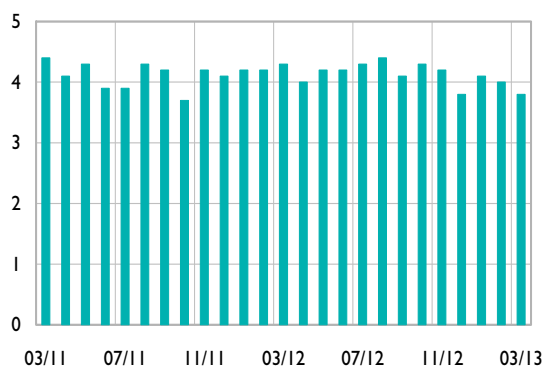
Sociétés non financières – Crédits > 1 million d'euros

(flux mensuels cvs en milliards d'euros)



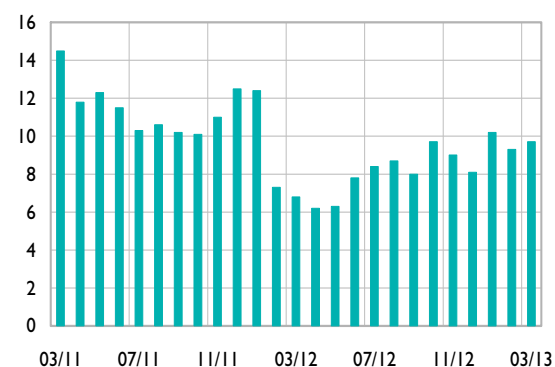
Ménages – Trésorerie

(flux mensuels cvs en milliards d'euros)



Ménages – Habitat

(flux mensuels cvs en milliards d'euros)



a) Toutes périodes de fixation initiale du taux

Figure 17
Placements et financements des sociétés d'assurance et fonds de pension – Zone euro et France

(en milliards d'euros)

Zone euro						
	Flux cumulés sur 4 trimestres					Encours
	2011	2012				2012
	T4	T1	T2	T3	T4	déc.
Placements financiers						
Numéraire et dépôts	21,6	25,4	9,9	-12,1	-0,9	800,3
<i>dont dépôts inclus dans M3 ^{a)}</i>	14,3	29,0	15,2	2,6	15,6	207,8
Titres de créance à court terme	23,9	11,8	13,2	10,4	-6,2	67,4
Titres de créance à long terme	54,5	26,9	42,2	73,7	124,9	2 966,2
Crédits	9,5	5,8	0,1	13,3	12,8	490,6
Actions et autres participations	85,7	104,8	98,4	74,4	97,1	2 681,0
<i>dont actions cotées</i>	-12,4	-15,6	-12,6	-15,4	-3,7	406,4
Actifs nets résiduels	-51,3	-57,0	-18,2	-14,0	-45,4	244,8
Financements						
Titres de créance	2,6	4,6	1,2	2,6	6,0	53,8
Crédits	5,8	-2,5	1,1	4,0	-11,8	273,5
Actions et autres participations	1,7	0,9	2,8	2,2	0,1	463,3
Provisions techniques d'assurance	114,8	103,5	108,8	124,1	149,5	6 463,4
<i>Assurance-vie</i>	110,3	100,0	97,5	108,7	125,9	5 629,6
<i>Assurance-dommages</i>	4,6	3,5	11,3	15,4	23,6	833,8
Solde des créances et dettes (B9B)	18,8	11,3	31,7	12,9	38,4	

(en milliards d'euros)

France						
	Flux cumulés sur 4 trimestres					Encours
	2011	2012				2012
	T4	T1	T2	T3	T4	déc.
Placements financiers						
Numéraire et dépôts	9,1	10,1	6,2	3,2	3,0	29,8
Titres de créance à court terme	18,3	9,0	9,7	9,3	-9,4	27,1
Titres de créance à long terme	-7,3	-20,7	-16,8	-8,9	33,8	1 237,9
Crédits	1,0	0,9	0,7	0,8	1,0	35,4
Actions et autres participations	16,5	25,1	33,4	24,8	15,8	649,7
<i>dont actions cotées</i>	0,2	-7,4	-5,2	-7,5	-9,2	68,3
Actifs nets résiduels	-6,2	-9,7	-11,7	-15,5	-16,2	4,2
Financements						
Titres de créance	1,6	1,3	0,0	0,0	0,6	9,1
Crédits	1,3	-3,1	-5,0	-3,2	7,2	83,2
Actions et autres participations	0,0	0,8	1,0	1,7	2,1	102,6
Provisions techniques d'assurance	35,2	16,3	8,6	7,6	21,8	1 724,5
<i>Assurance-vie et fonds de pension</i>	28,0	13,8	5,3	4,7	16,1	1 469,8
<i>Assurance-dommages</i>	7,1	2,5	3,3	2,9	5,7	254,7
Solde des créances et dettes (B9B)	2,3	4,4	21,2	11,2	2,9	

a) Dépôts à moins de 2 ans et à préavis de moins de 3 mois des assurances auprès des IFM et des administrations centrales

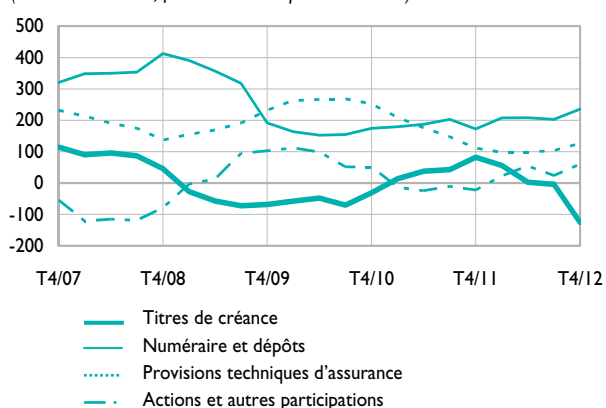
Figure 18
Placements et financements des ménages – Zone euro

(en milliards d'euros)

	Flux cumulés sur 4 trimestres					Encours
	2011	2012				2012
	T4	T1	T2	T3	T4	déc.
Placements financiers						
Numéraire et dépôts	172,2	207,5	208,5	202,6	235,4	7 034,7
dont dépôts inclus dans M3 ^{a)}	83,0	123,6	133,2	152,1	215,0	5 325,9
Titres de créance à court terme	27,8	15,3	13,9	21,9	-3,4	48,1
Titres de créance à long terme	54,8	40,8	-11,3	-25,8	-122,2	1 290,8
Actions et autres participations	-22,1	22,9	54,2	23,7	60,2	4 399,0
Actions cotées	23,8	18,6	34,3	7,5	4,5	758,3
Actions non cotées et autres participations	21,5	59,7	66,1	61,7	60,5	2 228,8
Titres d'OPCVM	-67,4	-55,4	-46,2	-45,5	-4,8	1 411,9
dont titres d'OPCVM monétaires	-21,2	-22,4	-20,1	-27,4	-30,0	120,5
Provisions techniques d'assurance	110,9	98,4	98,7	103,2	126,8	6 222,1
Actifs nets résiduels	6,7	-22,5	-32,3	-42,6	-35,4	7,3
Financements						
Crédits	84,5	68,1	39,3	18,7	15,2	6 192,1
dont crédits des IFM de la zone euro	81,1	33,8	12,6	1,0	25,5	5 291,0
Réévaluation des actifs financiers et autres flux						
Actions et autres participations	-345,6	-302,0	-349,8	247,1	241,1	
Provisions techniques d'assurance	25,6	110,1	109,3	185,3	171,7	
Autres flux	-5,5	47,9	-11,3	43,1	81,2	
Variation de la valeur financière nette	-59,8	150,2	40,6	739,8	740,2	

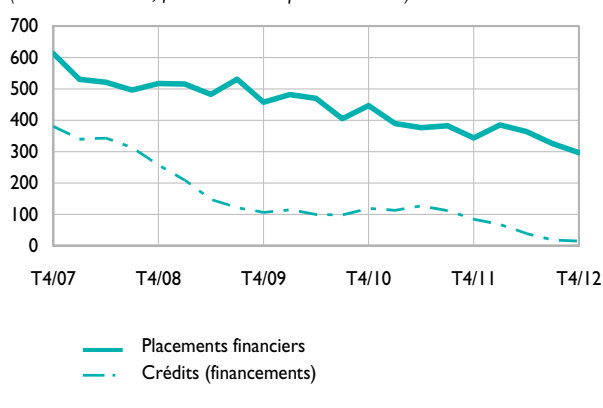
Flux de placements financiers

(en milliards d'euros, flux cumulés sur quatre trimestres)



Flux de placements financiers et de financements

(en milliards d'euros, flux cumulés sur quatre trimestres)



a) Dépôts à moins de 2 ans et à préavis de moins de 3 mois des ménages auprès des IFM et des administrations centrales

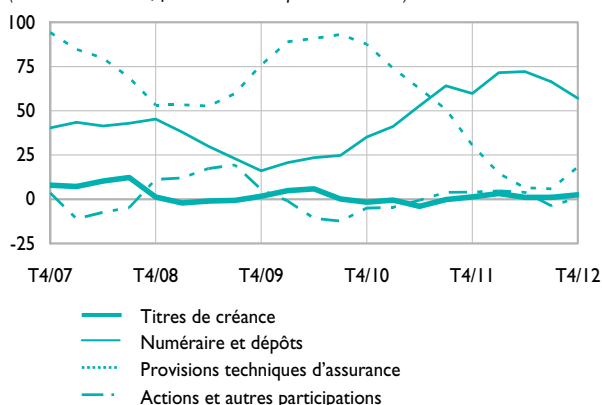
Figure 19
Placements et financements des ménages – France

(en milliards d'euros)

	Flux cumulés sur 4 trimestres					Encours
	2011	2012				2012
	T4	T1	T2	T3	T4	déc.
Placements financiers						
Numéraire et dépôts	59,8	71,5	72,1	66,3	57,0	1 273,7
Titres de créance à court terme	0,2	-0,5	-0,2	-0,3	-0,7	1,1
Titres de créance à long terme	1,1	3,7	1,3	1,3	3,3	65,3
Actions et autres participations	4,0	4,7	4,0	-3,7	0,7	1 000,2
Actions cotées	5,7	-1,4	0,4	-5,0	-6,1	149,8
Actions non cotées et autres participations	10,3	16,2	12,9	14,6	18,5	552,5
Titres d'OPCVM	-12,1	-10,1	-9,4	-13,4	-11,7	297,9
dont titres d'OPCVM monétaires	-7,3	-6,1	-3,8	-6,9	-8,3	23,4
Provisions techniques d'assurance	30,6	14,6	6,5	5,8	18,2	1 561,7
Actifs nets résiduels	14,4	26,0	6,0	14,8	5,7	49,3
Financements						
Crédits	49,2	48,3	37,2	31,1	27,0	1 151,9
Réévaluation des actifs financiers et autres flux						
Actions et autres participations	-68,7	-44,9	-78,6	76,4	86,9	
Provisions techniques d'assurance	-9,7	-3,0	-12,9	19,3	23,7	
Autres flux	-0,2	2,0	1,8	8,9	8,4	
Variation de la valeur financière nette	-17,6	25,9	-37,2	157,7	176,3	

Flux de placements financiers

(en milliards d'euros, flux cumulés sur quatre trimestres)



Flux de placements financiers et de financements

(en milliards d'euros, flux cumulés sur quatre trimestres)

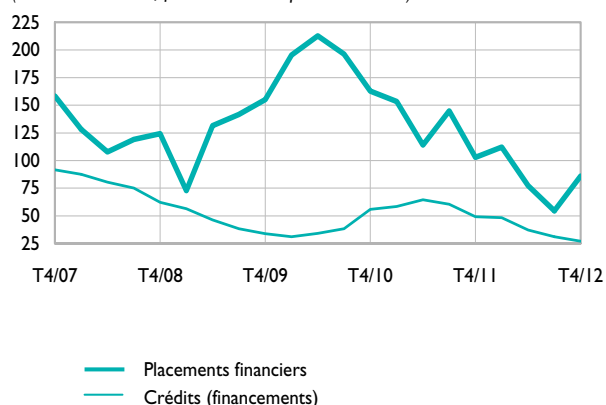


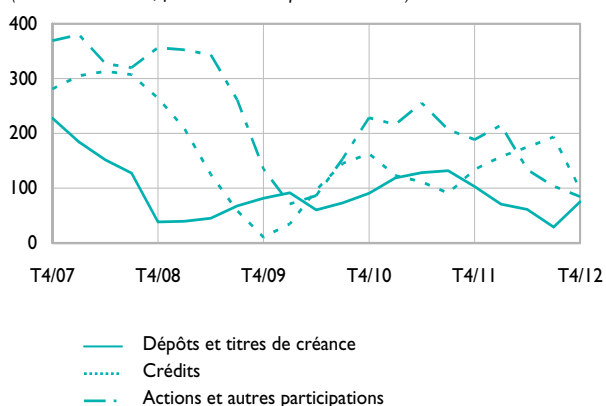
Figure 20
Placements et financements des sociétés non financières – Zone euro

(en milliards d'euros)

	Flux cumulés sur 4 trimestres					Encours
	2011	2012				2012
	T4	T1	T2	T3	T4	déc.
Placements financiers						
Numéraire et dépôts	93,8	61,1	37,3	11,8	73,8	2 157,2
<i>dont dépôts inclus dans M3 ^{a)}</i>	1,0	10,6	10,4	32,8	72,2	1 662,2
Titres de créance	9,5	9,9	24,0	17,1	1,4	392,1
Crédits	134,0	157,5	174,6	193,2	98,1	3 023,2
Actions et autres participations	188,7	215,3	133,8	103,8	84,4	7 964,7
Provisions techniques d'assurance	9,5	8,3	5,5	3,3	1,6	175,0
Actifs nets résiduels	-63,0	-69,4	-49,5	56,2	58,4	-73,3
Financements						
Endettement	218,0	215,5	167,7	196,2	102,3	9 735,5
Crédits	163,0	136,3	71,3	85,2	-16,1	8 347,4
<i>dont crédits des IFM de la zone euro</i>	56,6	12,3	-30,1	-71,6	-107,3	4 542,5
Titres de créance	50,3	74,5	91,7	106,3	114,6	1 039,5
Réserves de fonds de pension	4,7	4,8	4,8	4,6	3,9	348,6
Actions et autres participations	210,3	237,7	219,6	187,3	198,4	13 207,9
<i>Actions cotées</i>	26,6	19,4	15,0	15,5	26,4	3 747,3
<i>Actions non cotées et autres participations</i>	183,7	218,2	204,6	171,7	172,0	9 460,6
Solde des créances et dettes (B9B)	-55,7	-70,7	-61,7	2,0	17,0	

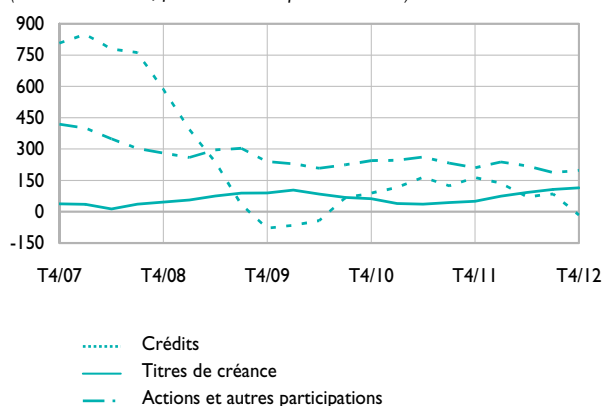
Flux de placements financiers

(en milliards d'euros, flux cumulés sur quatre trimestres)



Flux de financements

(en milliards d'euros, flux cumulés sur quatre trimestres)



a) Dépôts à moins de 2 ans et à préavis de moins de 3 mois des SNF auprès des IFM et des administrations centrales

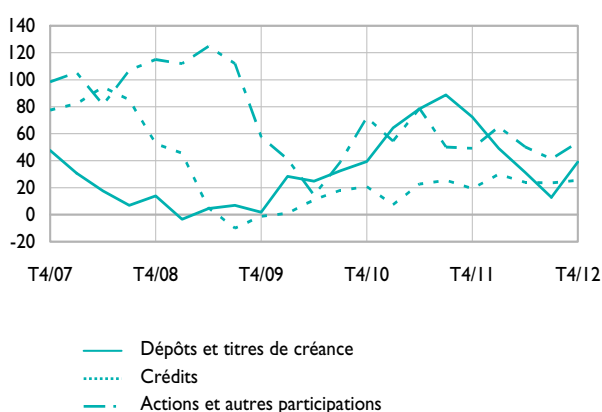
Figure 21
Placements et financements des sociétés non financières – France

(en milliards d'euros)

	Flux cumulés sur 4 trimestres					Encours
	2011	2012				2012
	T4	T1	T2	T3	T4	déc.
Placements financiers						
Numéraire et dépôts	64,9	42,5	33,1	23,5	41,3	459,8
Titres de créance	7,5	6,7	-1,7	-10,6	-2,3	70,6
Crédits	19,3	30,0	23,9	23,5	25,5	798,2
Actions et autres participations	49,2	65,0	50,2	41,2	53,5	2 767,1
Provisions techniques d'assurance	0,1	0,1	0,5	0,4	0,7	51,9
Actifs nets résiduels	-24,7	-29,1	-9,7	19,1	-2,6	-30,0
Financements						
Endettement	82,5	106,0	112,8	87,7	79,8	2 202,0
Crédits	53,7	65,7	59,4	36,0	28,5	1 699,6
Titres de créance	28,8	40,2	53,4	51,7	51,4	502,5
Actions et autres participations	86,4	105,3	87,8	84,1	87,6	4 264,4
Actions cotées	10,3	10,6	7,0	6,7	10,4	1 114,2
Actions non cotées et autres participations	76,1	94,7	80,8	77,4	77,3	3 150,2
Solde des créances et dettes (B9B)	-52,6	-96,0	-104,4	-74,8	-51,4	

Flux de placements financiers

(en milliards d'euros, flux cumulés sur 4 trimestres)



Flux de financements

(en milliards d'euros, flux cumulés sur 4 trimestres)

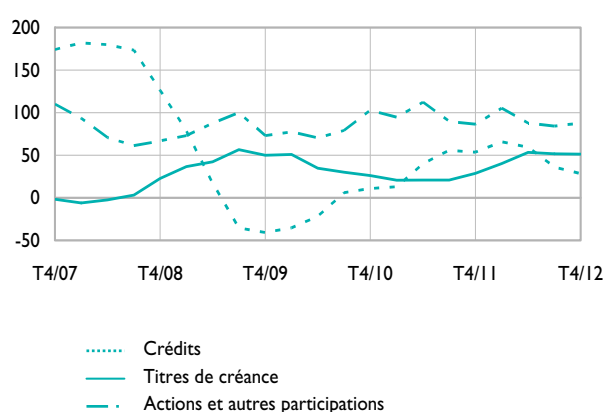


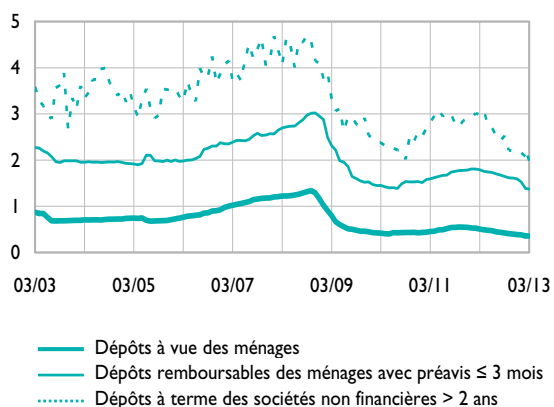
Figure 22
Taux de rémunération des dépôts bancaires – France et zone euro

(taux mensuels moyens en %)

	2011	2012	2012	2012	2012	2013	2013	2013
	déc.	déc.	mars	nov.	déc.	janv.	fév.	mars
Zone euro								
Dépôts à vue des ménages	0,54	0,39	0,51	0,40	0,39	0,38	0,36	0,36
Dépôts remboursables des ménages avec préavis ≤ 3 mois	1,79	1,59	1,79	1,61	1,59	1,53	1,39	1,37
Dépôts à terme des sociétés non financières > 2 ans	2,90	2,16	2,98	2,21	2,16	2,16	2,08	1,99
France								
Livret A (fin de période)	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	1,75	1,75
Livrets à taux réglementés	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	1,77	1,77
Livrets à taux de marché	2,07	1,82	2,07	1,85	1,82	1,75	1,66	1,54
Dépôts à terme ≤ 2 ans	2,47	2,26	2,44	2,28	2,26	2,23	2,27	2,23
Dépôts à terme > 2 ans	3,12	3,01	3,13	3,08	3,01	3,00	3,10	3,00

Zone euro

(taux mensuels moyens en %)



France

(taux mensuels moyens en %)

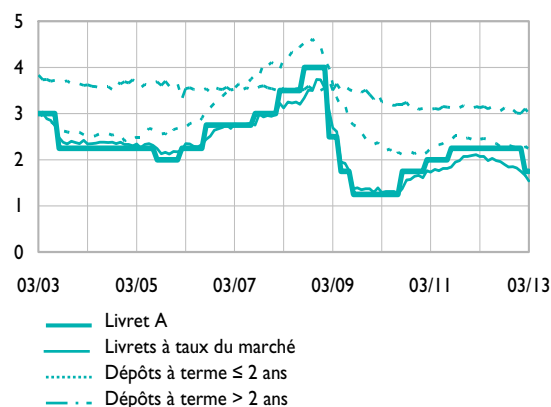
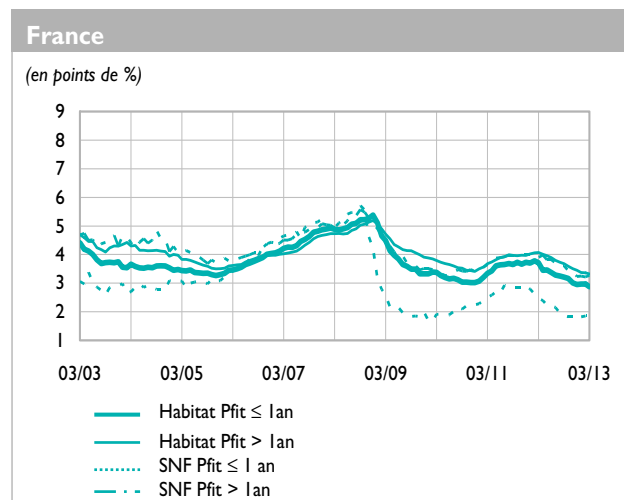
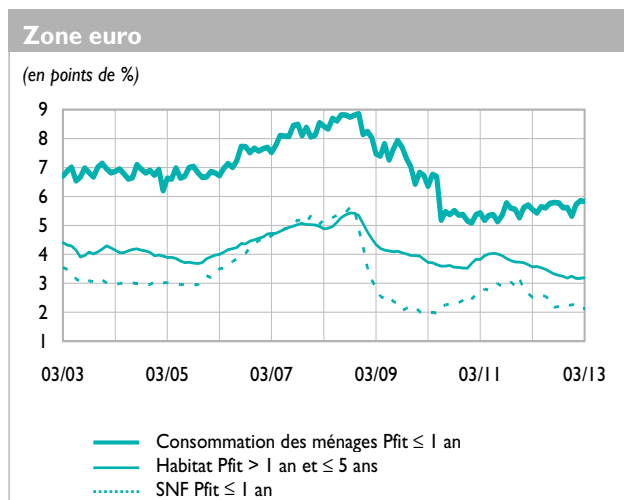


Figure 23
Taux d'intérêt des crédits bancaires – France et zone euro

(taux mensuels moyens en %)

	2012									2013		
	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.	mars
Zone euro												
Consommation des ménages												
Taux variable et Pfit ≤ 1 an ^{a)}	5,43	5,65	5,61	5,76	5,79	5,78	5,62	5,62	5,32	5,73	5,85	5,83
Habitat												
Pfit > 1 an et ≤ 5 ans ^{a)}	3,58	3,54	3,48	3,40	3,33	3,27	3,24	3,18	3,24	3,17	3,17	3,19
SNF > EUR 1 million												
Pfit ≤ 1 an ^{a)}	2,55	2,58	2,56	2,40	2,16	2,21	2,22	2,18	2,28	2,20	2,12	2,11
France												
Consommation des ménages	6,53	6,52	6,43	6,34	6,37	6,21	6,12	6,14	6,07	6,17	6,08	6,08
Habitat												
Pfit ≤ 1 an ^{a)}	3,45	3,46	3,37	3,28	3,25	3,21	3,16	3,01	2,95	2,97	2,97	2,87
Pfit > 1 an ^{a)}	4,01	3,96	3,89	3,80	3,73	3,68	3,59	3,51	3,45	3,37	3,36	3,32
SNF												
Pfit ≤ 1 an ^{a)}	2,39	2,23	2,22	2,15	1,95	1,87	1,83	1,83	1,92	1,82	1,85	1,86
Pfit > 1 an ^{a)}	3,98	3,81	3,81	3,70	3,59	3,60	3,43	3,41	3,23	3,25	3,21	3,26



a) Pfit : période de fixation initiale du taux. C'est la période pendant laquelle le taux d'un contrat est fixe. Elle égale la durée du crédit lorsque le taux est fixe.

Pfit ≤ un an : crédits dont le taux est révisable au moins une fois par an + crédits dont la durée initiale est inférieure ou égale à un an.

Pfit > un an : crédits à taux révisable selon une périodicité sup. à l'année + crédits à taux fixe de durée initiale sup. à un an

Figure 24
Taux d'usure des crédits aux particuliers et coût du crédit aux entreprises – France

(en %)

Seuils de l'usure applicables à partir du 1 ^{er} jour de la période indiquée	2012		2013	
	juil.	oct.	janv.	avril
Prêts aux particuliers entrant dans le champ d'application des articles L312-I à L312-36 du code de la consommation (prêts immobiliers)				
Prêts à taux fixe	6,36	5,99	5,72	5,43
Prêts à taux variable	5,81	5,64	5,37	5,01
Prêts relais	6,32	5,89	5,79	5,55
Prêts aux particuliers n'entrant pas dans le champ d'application des articles L312-I à L312-36 du code de la consommation (crédits de trésorerie)				
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 €				20,29
Prêts d'un montant compris entre 3 000 € et 6 000 €				16,25
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 €				11,48

	2012				2013
	janv.	avril	juil.	oct.	janv.
Crédit aux entreprises					
Escompte					
≤ 15 245 €	3,30	3,22	3,29	2,70	2,57
> 15 245 € et ≤ 45 735 €	3,61	3,27	3,32	3,12	2,77
> 45 735 € et ≤ 77 225 €	3,33	3,09	3,10	3,07	2,90
> 77 225 € et ≤ 304 898 €	3,17	2,74	2,26	2,14	2,33
> 304 898 € et ≤ 1 524 490 €	2,27	1,74	1,53	1,20	1,44
> 1 524 490 €	1,87	1,40	0,75	0,76	1,05
Découvert					
≤ 15 245 €	9,96	9,85	9,76	9,73	9,79
> 15 245 € et ≤ 45 735 €	7,21	6,62	6,48	6,26	6,01
> 45 735 € et ≤ 77 225 €	5,57	5,21	5,12	4,93	4,43
> 77 225 € et ≤ 304 898 €	3,69	3,33	3,18	2,97	2,74
> 304 898 € et ≤ 1 524 490 €	2,53	2,18	2,17	1,89	1,82
> 1 524 490 €	1,98	1,70	1,58	1,34	1,19
Autres crédits à court terme					
≤ 15 245 €	4,18	3,90	3,70	3,76	3,40
> 15 245 € et ≤ 45 735 €	3,91	3,49	3,37	3,30	3,05
> 45 735 € et ≤ 77 225 €	3,48	3,18	2,88	2,68	2,75
> 77 225 € et ≤ 304 898 €	3,01	2,69	2,49	2,07	2,13
> 304 898 € et ≤ 1 524 490 €	2,52	2,04	1,90	1,66	1,67
> 1 524 490 €	2,38	1,98	1,95	1,57	1,76
Crédits à moyen et long termes					
≤ 15 245 €	4,21	4,13	4,01	3,63	3,51
> 15 245 € et ≤ 45 735 €	3,98	3,80	3,62	3,34	3,13
> 45 735 € et ≤ 77 225 €	3,97	3,77	3,58	3,31	3,08
> 77 225 € et ≤ 304 898 €	4,00	3,83	3,60	3,38	3,13
> 304 898 € et ≤ 1 524 490 €	3,95	3,61	3,44	3,26	2,99
> 1 524 490 €	3,23	2,84	2,83	2,64	2,55

Source : Banque de France

Réalisé le 22 mai 2013

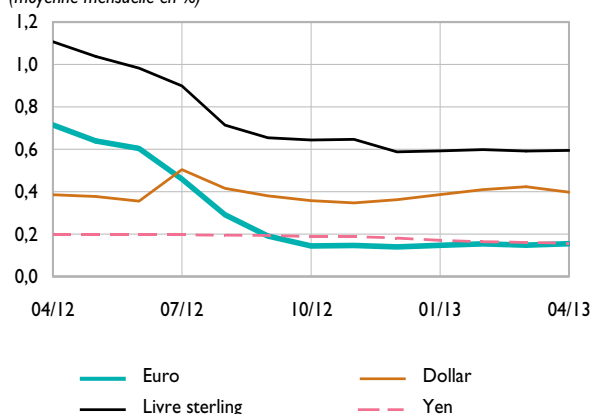
Figure 25
Taux d'intérêt

(en %)

	Moyenne mensuelle ^{a)}										Taux directeurs au 21/05/13
	2012						2013				
	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.	mars	avril	
Taux d'intérêt interbancaires à court terme											
Euro											0,50
Au jour le jour	0,14	0,07	0,05	0,05	0,04	0,02	0,02	0,01	0,03	0,06	
À 3 mois	0,46	0,29	0,19	0,14	0,15	0,14	0,15	0,15	0,15	0,15	
À 1 an	1,00	0,79	0,69	0,54	0,51	0,47	0,51	0,54	0,50	0,51	
Livre sterling											0,50
Au jour le jour	0,55	0,49	0,49	0,47	0,47	0,44	0,45	0,46	0,47	0,48	
À 3 mois	0,90	0,71	0,65	0,64	0,65	0,59	0,59	0,60	0,59	0,59	
À 1 an	1,51	1,21	1,20	0,98	1,01	1,02	0,92	0,89	0,90	0,90	
Dollar											0,25
Au jour le jour	0,10	0,11	0,13	0,13	0,11	0,12	0,14	0,15	0,17	0,18	
À 3 mois	0,50	0,42	0,38	0,36	0,35	0,36	0,39	0,41	0,42	0,40	
À 1 an	1,11	1,14	1,09	1,00	0,95	0,89	0,87	0,76	0,87	0,81	
Yen											0,10
Au jour le jour	0,10	0,10	0,10	0,10	0,09	0,09	0,09	0,09	0,09	0,10	
À 3 mois	0,20	0,19	0,19	0,19	0,19	0,18	0,17	0,16	0,16	0,16	
À 1 an	0,52	0,65	0,62	0,58	0,53	0,46	0,45	0,38	0,38	0,38	
Taux des emprunts phares à 10 ans ^{b)}											
France	2,28	2,12	2,24	2,19	2,14	2,01	2,17	2,24	2,07	1,80	
Allemagne	1,31	1,42	1,54	1,52	1,39	1,35	1,57	1,60	1,41	1,25	
Zone euro	3,25	3,01	2,43	2,31	2,25	2,10	2,40	2,86	3,03	2,86	
Royaume-Uni	1,55	1,57	1,77	1,81	1,79	1,84	2,05	2,11	1,90	1,71	
États-Unis	1,51	1,67	1,70	1,73	1,65	1,70	1,89	1,98	1,96	1,73	
Japon	0,78	0,81	0,80	0,78	0,74	0,74	0,78	0,75	0,61	0,58	

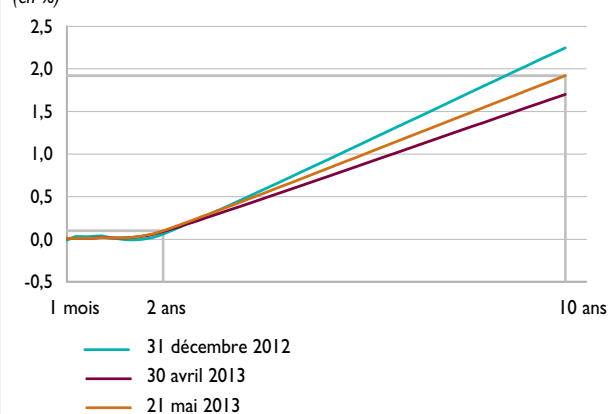
Taux du marché interbancaire à 3 mois

(moyenne mensuelle en %)



Courbe des rendements des titres d'État – France

(en %)



a) Court terme : moyenne des taux interbancaires du milieu de fourchette entre les taux offerts et demandés, extraits des cotations affichées par Reuters, à 16h30 pour l'euro, et à 11h30 pour les autres devises

b) Taux affichés par Reuters à 16h30

Sources : Banque de France, Banque centrale européenne

Réalisé le 22 mai 2013

Figure 26
Liquidité bancaire et refinancement – Zone euro

(en milliards d'euros, en moyenne quotidienne pendant la période de constitution du 13 mars au 9 avril 2013)

	Apports de liquidité	Retraits de liquidité	Contribution nette
Contribution à la liquidité du système bancaire			
(a) Opérations de politique monétaire de l'Eurosystème	907,1	339,3	567,8
Opération principale de refinancement	123,7		123,7
Opération de refinancement à plus long terme	782,9		782,9
Facilités permanentes	0,5	133,8	-133,3
Autres opérations	0,0	205,5	-205,5
(b) Autres facteurs agissant sur la liquidité bancaire	757,1	978,9	-221,8
Billets en circulation		889,2	-889,2
Dépôts des administrations publiques auprès de l'Eurosystème		89,7	-89,7
Réserves nettes de change (y compris l'or)	656,8		656,8
Autres facteurs (net)	100,4		100,4
(c) Réserves constituées par les établissements de crédit (a) + (b)			346,0
dont réserves obligatoires			104,9

Contribution nette à la liquidité du système bancaire

(en milliards d'euros, en moyenne quotidienne pendant la période de constitution du 13 mars au 9 avril 2013)

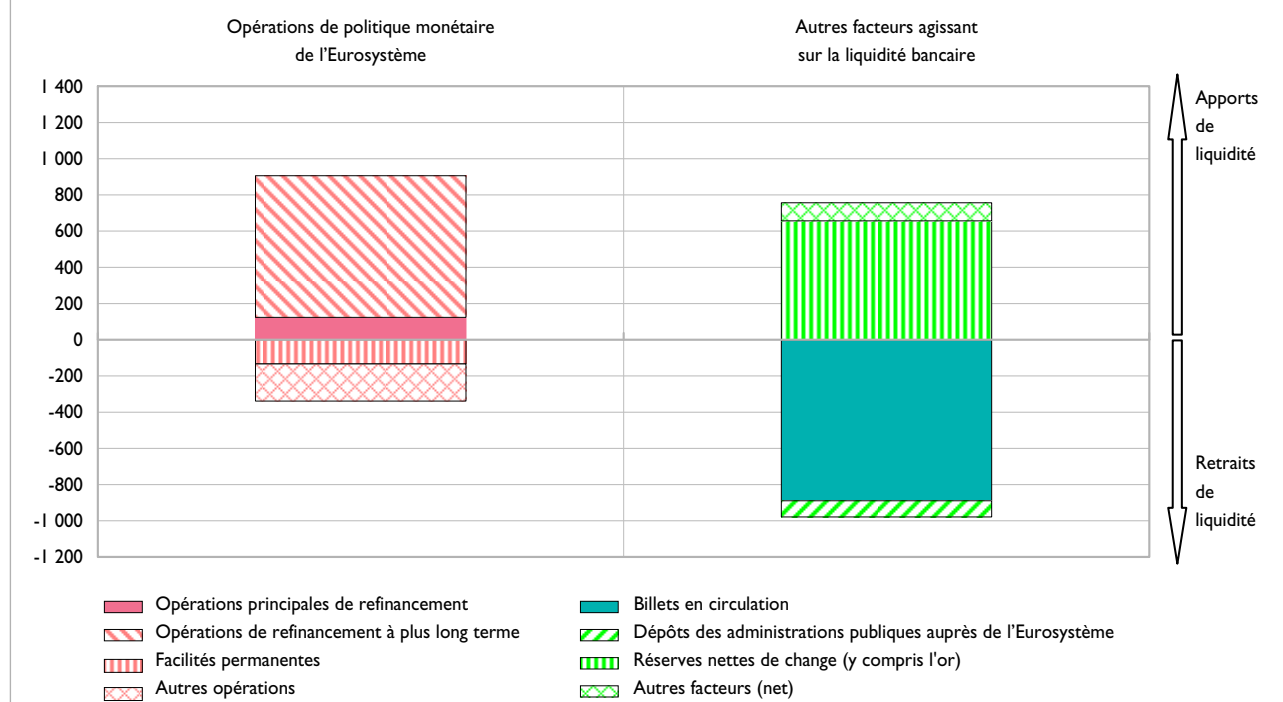


Figure 27
Taux directeurs de l'Eurosystème et réserves obligatoires

(en %)

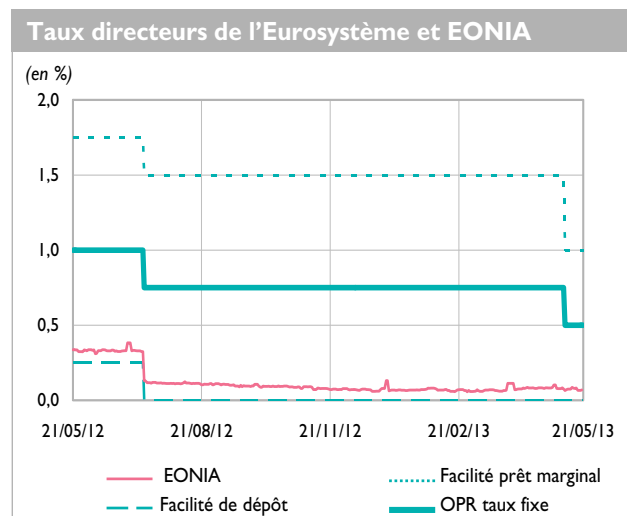
Taux directeurs de l'Eurosystème (dernières dates de modification)						
Opération principale de refinancement			Facilité permanente			
Date de		Taux fixe	Date de		Dépôt	Prêt marginal
décision	valeur		décision	valeur		
08/12/11	14/12/11	1,00	08/12/11	14/12/11	0,25	1,75
05/07/12	11/07/12	0,75	05/07/12	11/07/12	0,00	1,50
02/05/13	08/05/13	0,50	02/05/13	08/05/13	0,00	1,00

(en %)

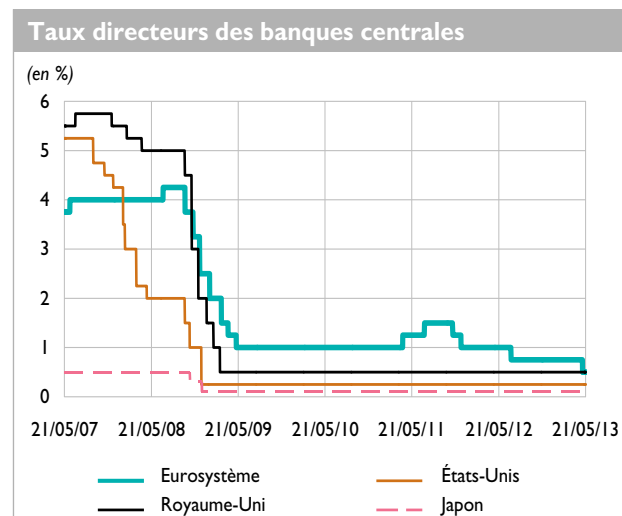
Opérations principales de refinancement				Opérations de refinancement à plus long terme		
		Taux marginal	Taux moyen pondéré			Taux marginal
2013	10 avril ^{a)}	0,75	0,75	2013	31 janvier	0,75
	17 avril	0,75	0,75		13 février	0,75
	24 avril	0,75	0,75		28 février	0,75
	2 mai	0,75	0,75		13 mars	0,75
	8 mai	0,50	0,50		10 avril	0,75
	15 mai	0,50	0,50		25 avril	0,75

(en milliards d'euros, taux en %)

Réserves obligatoires (moyennes quotidiennes)								
Période de réserve prenant fin le		Réserves à constituer		Réserves constituées		Excédents		Taux de rémunération
		zone euro	France	zone euro	France	zone euro	France	
2012	13 novembre	106,43	19,74	529,15	83,28	422,72	63,54	0,75
	11 décembre	106,35	19,54	509,87	66,97	403,52	47,43	0,75
2013	15 janvier	106,11	19,36	489,00	75,92	382,89	56,55	0,75
	12 février	105,40	19,00	466,20	71,90	360,80	52,90	0,75
	12 mars	105,60	19,50	403,00	47,10	297,40	27,60	0,75
	9 avril	104,90	19,60	346,00	45,60	241,10	26,00	0,75



a) Appel d'offres à taux fixe



Sources : Banque centrale européenne, SEBC

Réalisé le 22 mai 2013

Figure 28
Titres de créances négociables – France

Certificats de dépôt			
	En milliards d'euros ^{a)}		Nombre d'émetteurs
	Émissions	Encours	
16/02/13 au 22/02/13	64,59	329,46	160
23/02/13 au 01/03/13	55,94	321,92	158
02/03/13 au 08/03/13	67,10	324,20	158
09/03/13 au 15/03/13	56,53	322,24	158
16/03/13 au 22/03/13	51,41	322,66	157
23/03/13 au 29/03/13	42,72	319,96	156
30/03/13 au 05/04/13	48,01	314,96	156
06/04/13 au 12/04/13	70,87	321,44	153
13/04/13 au 19/04/13	82,02	325,62	153
20/04/13 au 26/04/13	64,97	319,10	152
27/04/13 au 03/05/13	65,66	319,13	150
04/05/13 au 10/05/13	42,94	315,83	151
11/05/13 au 17/05/13	61,65	316,71	151

Billets de trésorerie			
	En milliards d'euros ^{a)}		Nombre d'émetteurs
	Émissions	Encours	
16/02/13 au 22/02/13	8,67	58,02	85
23/02/13 au 01/03/13	6,02	58,80	87
02/03/13 au 08/03/13	10,60	60,40	89
09/03/13 au 15/03/13	6,93	61,44	88
16/03/13 au 22/03/13	7,72	63,43	87
23/03/13 au 29/03/13	4,74	62,56	86
30/03/13 au 05/04/13	7,29	62,69	89
06/04/13 au 12/04/13	11,46	67,05	88
13/04/13 au 19/04/13	6,24	65,27	89
20/04/13 au 26/04/13	6,90	66,65	89
27/04/13 au 03/05/13	5,60	62,76	91
04/05/13 au 10/05/13	12,90	65,26	90
11/05/13 au 17/05/13	9,73	64,63	92

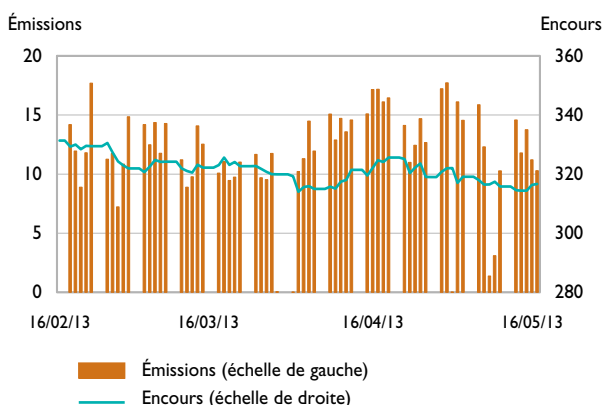
Bons à moyen terme négociables			
	En milliards d'euros ^{a)}		Nombre d'émetteurs
	Émissions	Encours	
16/02/13 au 22/02/13	0,60	73,66	118
23/02/13 au 01/03/13	0,16	73,76	118
02/03/13 au 08/03/13	0,04	73,62	118
09/03/13 au 15/03/13	0,12	73,59	118
16/03/13 au 22/03/13	0,83	74,35	118
23/03/13 au 29/03/13	0,20	74,33	118
30/03/13 au 05/04/13	0,13	74,31	118
06/04/13 au 12/04/13	0,81	74,97	118
13/04/13 au 19/04/13	0,25	75,03	118
20/04/13 au 26/04/13	1,12	76,02	118
27/04/13 au 03/05/13	0,02	75,86	118
04/05/13 au 10/05/13	0,04	75,68	118
11/05/13 au 17/05/13	0,82	76,28	118

a) Les émissions en euros sont cumulées sur la période de référence et les encours sont calculés à la date d'arrêt (dernier jour de la période considérée).

Source : Banque de France

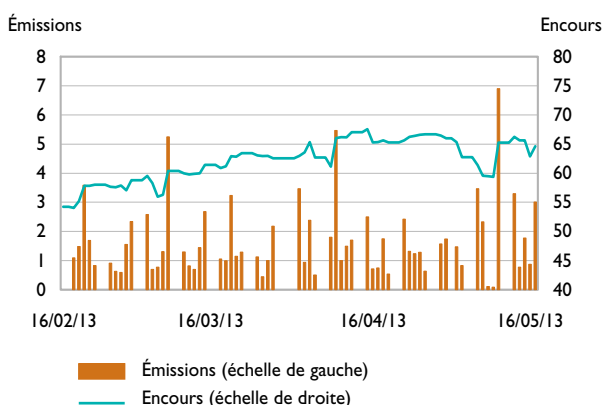
Certificats de dépôt

(données quotidiennes en milliards d'euros)



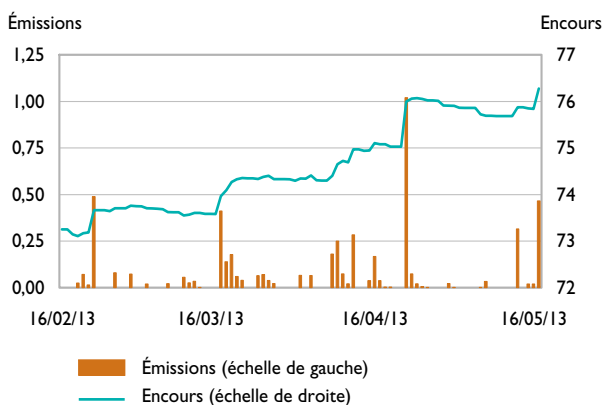
Billets de trésorerie

(données quotidiennes en milliards d'euros)



Bons à moyen terme négociables

(données quotidiennes en milliards d'euros)

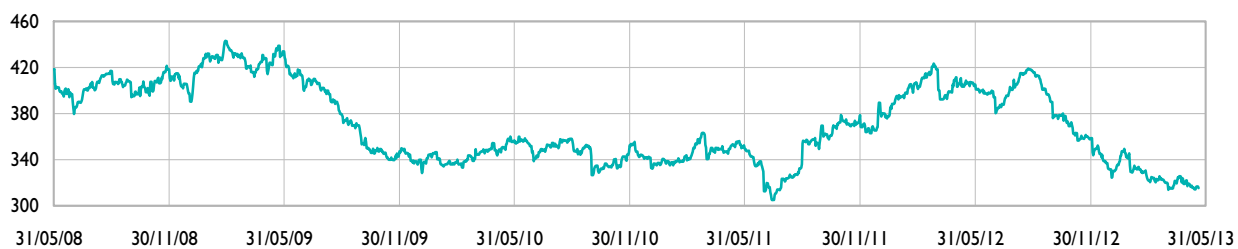


Réalisé le 22 mai 2013

Figure 29
Titres de créances négociables – France

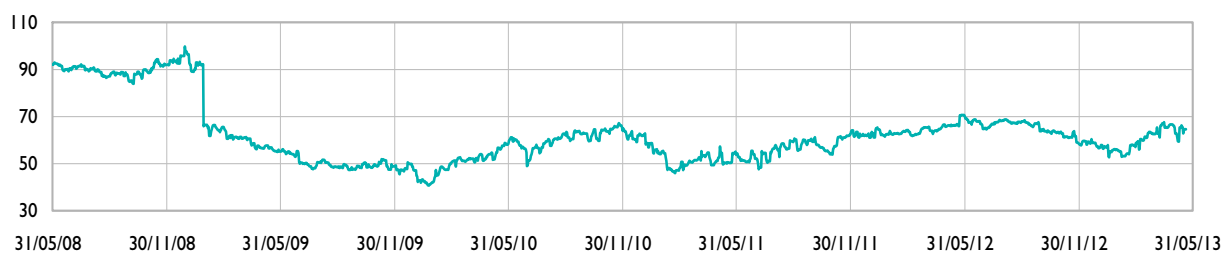
Certificats de dépôt

(encours journalier en milliards d'euros)



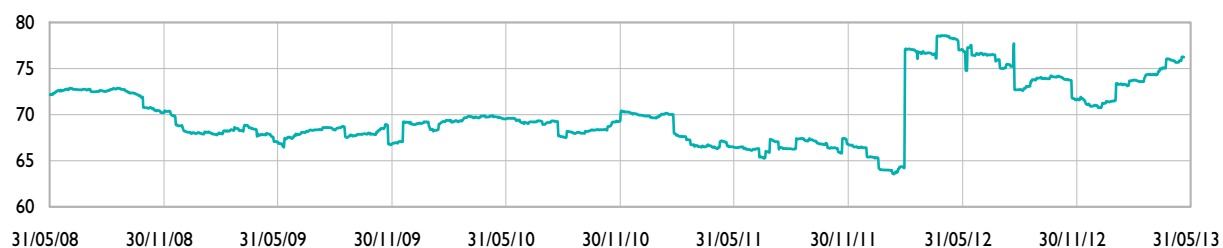
Billets de trésorerie

(encours journalier en milliards d'euros)



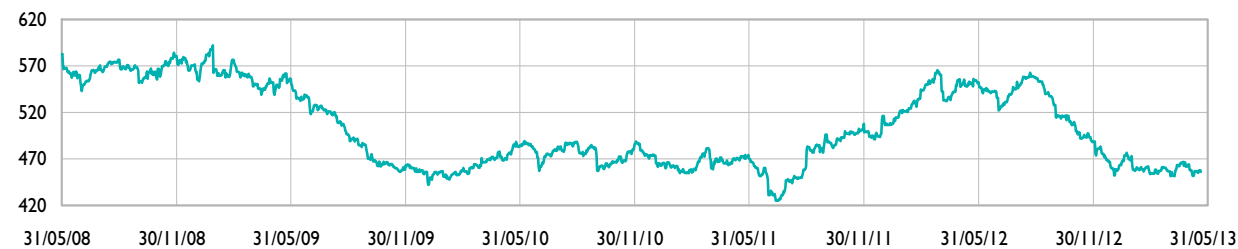
Bons à moyen terme négociables

(encours journalier en milliards d'euros)



Titres de créances négociables, encours cumulés

(encours journalier en milliards d'euros)



Source : Banque de France

Réalisé le 22 mai 2013

Figure 30
Titres d'OPCVM – France

(en milliards d'euros)

	2012			2013
	juin	sept.	déc.	mars
Actif net des OPCVM par catégories				
OPCVM monétaires	387,89	374,01	365,76	373,17
OPCVM obligations	201,31	207,95	212,81	
OPCVM actions	223,54	230,22	234,76	
OPCVM diversifiés	237,74	248,26	256,38	
OPCVM de fonds alternatifs	15,09	14,61	14,14	
OPCVM garantis	0,00	0,00	0,00	
Fonds à formule	49,12	48,73	47,82	

Actif net des OPCVM monétaires

(en milliards d'euros)

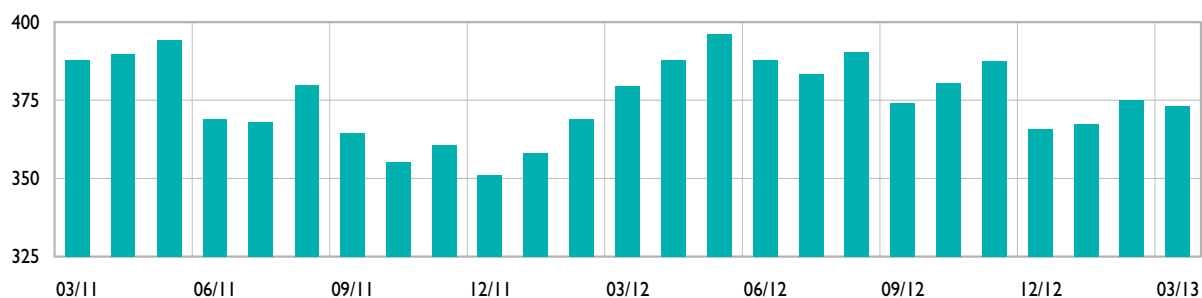


Figure 3 I
Émissions de titres de dette et d'actions cotées par les résidents français

(en milliards d'euros)

	Encours ^{a)}		Cumul 12 mois	Émissions nettes ^{b)}		
	2012	2013		2013		
	mars ^{c)}	mars ^{c)}		janv. ^{c)}	fév. ^{c)}	mars ^{c)}
Titres de dette des résidents français						
Total	3 341,6	3 347,3	5,7	-8,8	-11,0	16,2
Sociétés non financières	448,1	488,2	40,1	0,9	1,0	1,6
court terme (≤ 1 an)	37,5	38,6	1,0	0,1	0,8	-1,4
long terme (> 1 an)	410,6	449,6	39,0	0,9	0,2	2,9
Administrations publiques	1 538,7	1 585,9	47,2	-2,5	4,0	19,4
court terme (≤ 1 an)	234,7	208,4	-26,3	-2,4	0,6	12,8
long terme (> 1 an)	1 304,1	1 377,5	73,4	-0,1	3,5	6,6
Institutions financières monétaires ^{d)}	1 198,5	1 131,0	-67,5	-8,9	-15,9	-5,9
court terme (≤ 1 an)	353,7	287,8	-65,9	-2,6	-12,2	-9,6
long terme (> 1 an) ^{d)}	844,8	843,2	-1,6	-6,3	-3,7	3,7
Institutions financières non monétaires ^{e)}	156,2	142,2	-14,1	1,7	-0,1	1,1

(en milliards d'euros)

	Encours ^{f)}		Émissions nettes ^{b)}			Émissions brutes ^{g)}	Rachats ^{g)}
	2012	2013	Cumul 12 mois	2013		Cumul 12 mois	Cumul 12 mois
	mars	mars		fév.	mars		
Actions françaises cotées							
Total	1 210,5	1 328,1	10,8	-0,2	0,0	15,8	4,9
Sociétés non financières	1 075,6	1 174,6	9,4	-0,2	-0,1	13,8	4,4
Institutions financières monétaires	88,7	102,9	0,7	0,0	0,0	1,3	0,5
Institutions financières non monétaires	46,3	50,6	0,7	0,0	0,1	0,7	0,0

a) L'encours des titres de dette est exprimé en valeur nominale.

b) Les chiffres mensuels sont corrigés des variations saisonnières. Le cumul sur 12 mois est donné en brut.

c) Données éventuellement révisées

d) Hors impact des opérations internes aux groupes bancaires

e) Y compris parts émises par les FCC

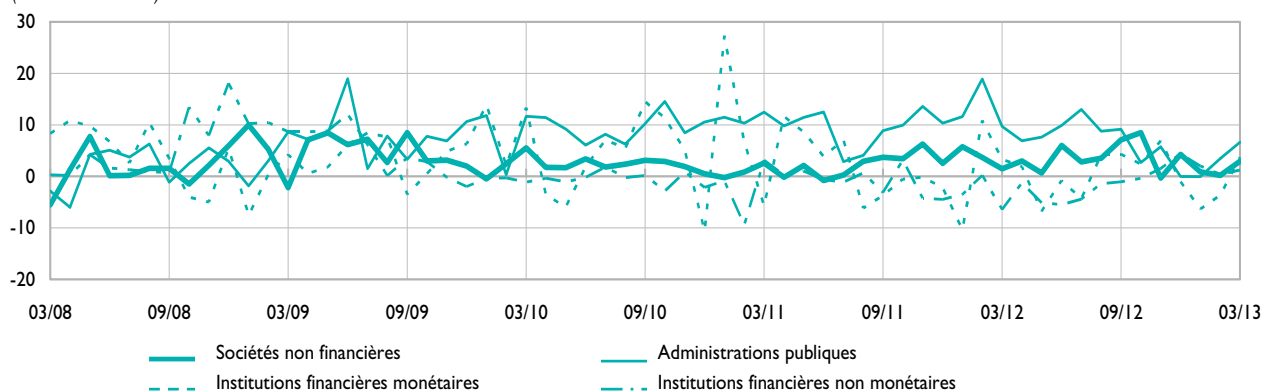
f) L'encours des actions cotées est valorisé au prix de marché.

g) Données non cvs

Figure 32
Émissions de titres de dette et d'actions cotées des résidents français par secteur émetteur

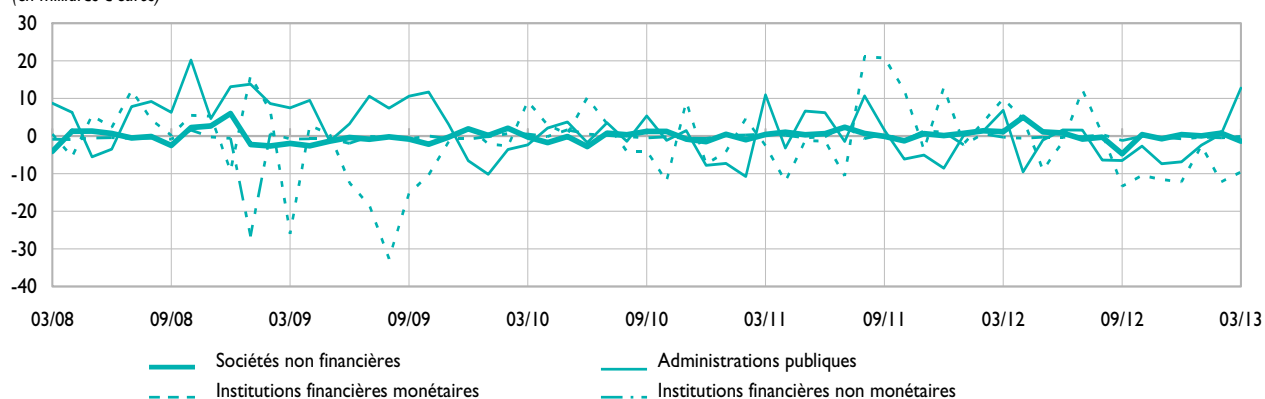
Émissions nettes de titres de dette à long terme des résidents français, désaisonnalisées

(en milliards d'euros)



Émissions nettes de titres de dette à court terme des résidents français, désaisonnalisées

(en milliards d'euros)



Émissions nettes d'actions cotées des résidents français, désaisonnalisées

(en milliards d'euros)

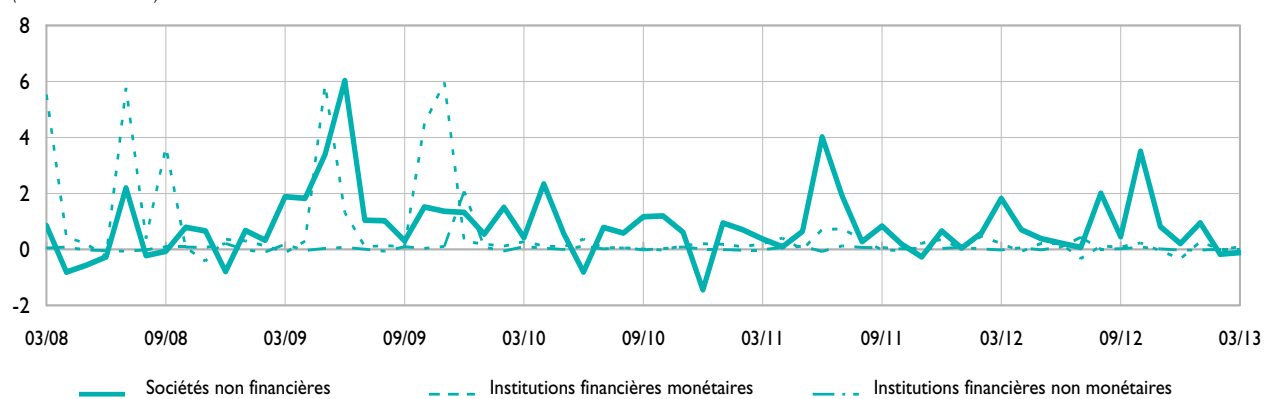


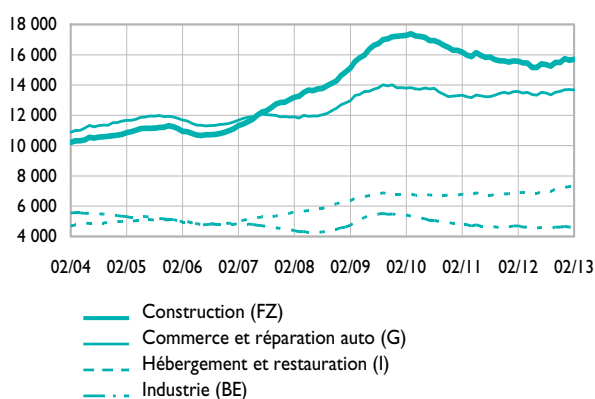
Figure 33
État des défaillances d'entreprises par secteur – France

(en nombre d'entreprises, données brutes, cumul 12 mois)

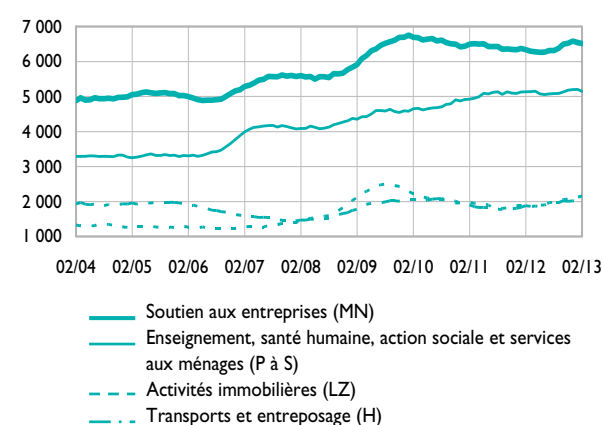
	2012											2013	
	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.
Agriculture, sylviculture, pêche (AZ)	1 269	1 254	1 265	1 259	1 244	1 257	1 251	1 219	1 234	1 243	1 244	1 261	1 250
Industrie (BE)	4 701	4 607	4 620	4 516	4 574	4 589	4 560	4 532	4 617	4 610	4 672	4 619	4 592
Construction (FZ)	15 576	15 475	15 458	15 148	15 150	15 395	15 353	15 248	15 493	15 476	15 738	15 648	15 691
Commerce et réparation auto (G)	13 577	13 461	13 521	13 371	13 321	13 519	13 481	13 347	13 530	13 579	13 689	13 699	13 676
Transports et entreposage (H)	1 875	1 864	1 921	1 903	1 897	1 957	1 964	1 962	2 017	2 002	2 020	1 997	1 966
Hébergement et restauration (I)	6 875	6 918	6 919	6 824	6 838	6 962	6 988	6 967	7 123	7 139	7 248	7 296	7 280
Information et communication (JZ)	1 588	1 537	1 552	1 561	1 561	1 574	1 564	1 565	1 580	1 574	1 560	1 535	1 510
Activités financières et d'assurance (KZ)	1 197	1 170	1 183	1 162	1 190	1 205	1 199	1 165	1 172	1 164	1 168	1 136	1 115
Activités immobilières (LZ)	1 862	1 845	1 874	1 851	1 897	1 971	1 974	2 005	2 057	2 068	2 101	2 123	2 156
Soutien aux entreprises (MN)	6 340	6 293	6 280	6 265	6 271	6 316	6 317	6 381	6 496	6 521	6 582	6 543	6 520
Enseignement, santé humaine, action sociale et services aux ménages (P à S)	5 135	5 139	5 155	5 078	5 056	5 079	5 085	5 087	5 131	5 179	5 202	5 207	5 148
Secteur inconnu	103	103	104	97	98	96	96	93	97	101	103	98	91
Total des secteurs	60 098	59 666	59 852	59 035	59 097	59 920	59 832	59 571	60 547	60 656	61 327	61 162	60 995

Défaillances d'entreprises en cumul 12 mois

(en nombre d'entreprises, données brutes)



(en nombre d'entreprises, données brutes)



NB : Les codes sur deux caractères correspondent au niveau d'agrégation A10 ; ceux sur un caractère aux sections de la NAF rév.2 A21.

Figure 34
Systèmes de paiement de masse – France

(moyenne quotidienne en millions d'euros, part en % sur le dernier mois)

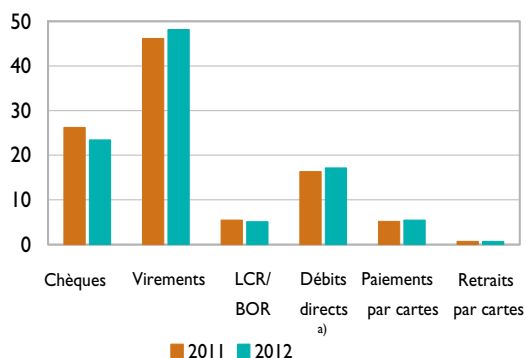
	2009	2010	2011	2012	2013			2013
					fév.	mars	avril	Part
Chèques	5 700	5 590	5 478	4 947	4 084	3 875	4 472	19,4
Virements	8 473	8 865	9 646	10 167	10 234	10 564	11 962	51,8
dont virements SEPA	95	683	2 555	4 130	4 656	5 107	5 828	25,2
LCR/BOR	1 250	1 138	1 142	1 079	949	1 039	999	4,3
Prélèvements	1 801	1 827	1 938	2 004	2 140	2 098	2 210	9,6
TIP	143	133	130	131	151	78	90	0,4
Télèchèques	1 082	1 141	1 343	1 491	1 508	1 607	1 906	8,3
Paievements par cartes	957	1 009	1 085	1 152	1 090	1 111	1 302	5,6
Retraits par cartes	143	140	145	146	132	136	161	0,7
Total	19 550	19 844	20 907	21 116	20 287	20 506	23 102	100,0

(moyenne quotidienne en milliers d'opérations, part en % sur le dernier mois)

	2009	2010	2011	2012	2013			2013
					fév.	mars	avril	Part
Chèques	10 206	9 507	9 112	8 588	8 083	7 741	8 800	15,1
Virements	7 500	7 356	7 549	7 593	7 835	7 976	8 397	14,4
dont virements SEPA	39	270	1 400	2 154	2 453	2 825	3 139	5,4
LCR/BOR	332	311	303	291	272	295	291	0,5
Prélèvements	8 165	8 194	8 502	8 680	9 224	9 130	9 855	16,9
TIP	394	364	342	320	296	250	263	0,5
Télèchèques	56	66	76	101	107	70	137	0,2
Paievements par cartes	20 420	21 505	22 969	24 489	23 658	23 972	27 860	47,8
Retraits par cartes	2 456	2 375	2 422	2 407	2 209	2 271	2 644	4,5
Total	49 530	49 677	51 275	52 469	51 684	51 704	58 245	100,0

Évolution des parts de marché des principaux moyens de paiement scripturaux

(% des montants échangés)



a) Débits directs : les prélèvements, les TIP et les téléchèques

Évolution des parts de marché des principaux moyens de paiement scripturaux

(% des volumes échangés)

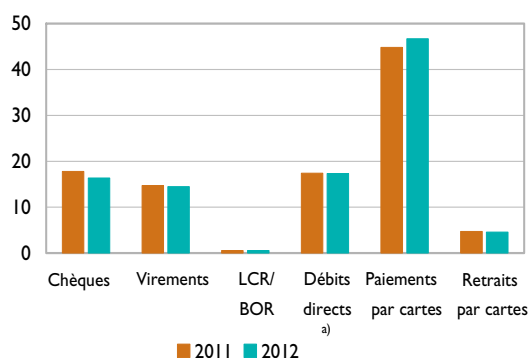


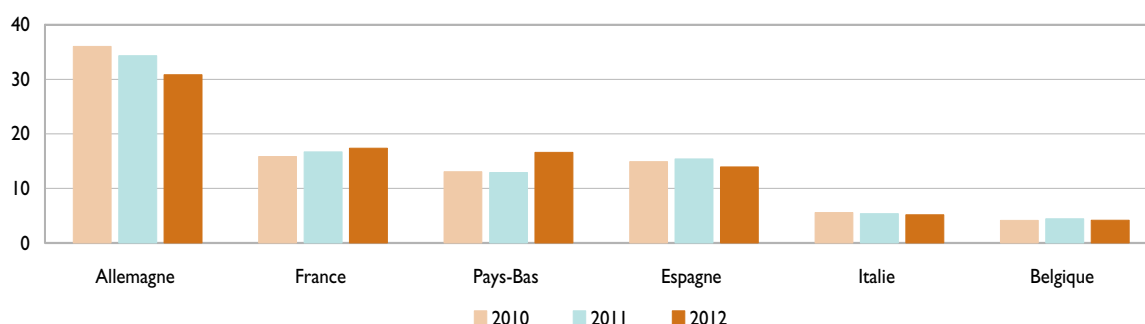
Figure 35
Systèmes de paiement de montant élevé – Union européenne

(moyenne quotidienne en milliards d'euros, part en % sur le dernier mois)

	2009	2010	2011	2012	2013			2013 Part
					fév.	mars	avril	
France	367	365	398	431	307	328	292	16,0
Allemagne	669	829	818	764	579	602	551	30,1
Autriche	28	27	27	25	18	19	18	1,0
Belgique	106	95	106	104	81	86	77	4,2
Chypre	2	2	2	3	1	1	1	0,0
Espagne	356	342	367	345	268	266	255	14,0
Estonie	–	–	1	1	1	1	1	0,1
Finlande	28	35	47	85	39	44	37	2,0
Grèce	29	28	23	20	38	37	36	2,0
Irlande	30	30	21	17	14	15	13	0,7
Italie	126	129	129	128	144	143	137	7,5
Luxembourg	40	40	57	70	71	73	68	3,7
Malte	0	0	0	1	0	0	0	0,0
Pays-Bas ^{a)}	287	300	308	412	295	274	281	15,4
Portugal	17	20	22	14	11	10	10	0,6
Slovaquie	3	3	3	3	3	3	3	0,2
Slovénie	2	2	2	3	3	3	2	0,1
EPM-BCE	47	37	36	35	31	29	29	1,6
Total TARGET2 zone euro ^{b)}	2 137	2 283	2 368	2 462	1 903	1 934	1 813	99,1
Hors zone euro	16	16	15	15	19	18	17	0,9
Total TARGET2 Union européenne ^{b)}	2 153	2 299	2 383	2 477	1 921	1 951	1 830	100,0
Euro1 ^{c)}	255	241	249	226	203	210	nd	

Parts de marché de chaque place dans le système TARGET2 de l'Union européenne

(% des capitaux échangés)



La somme des composantes peut ne pas être égale au total (ou à 100) en raison des arrondis.

Depuis janvier 2009, une nouvelle méthodologie de collecte et de reporting statistique a été mise en place sur les données TARGET2 afin d'améliorer la qualité des données. Cet élément doit être pris en considération lors des comparaisons des données 2009 avec les données antérieures.

a) Depuis le 19 mai 2008, les opérations du Royaume-Uni transitent par ce pays.

b) Composition variable en fonction des pays qui participent aux systèmes de paiement en euros.

c) Système de compensation de l'Association bancaire pour l'euro (ABE). Comprend les paiements de détail enregistrés dans STEP1.

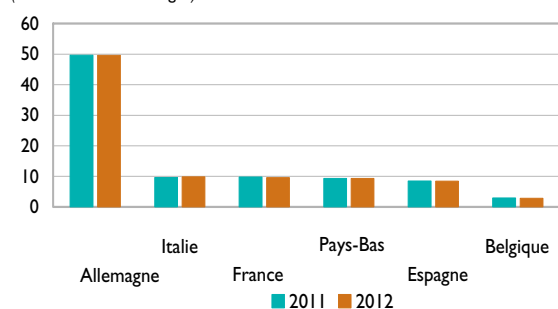
Figure 36
Systèmes de paiement de montant élevé – Union européenne

(moyenne quotidienne en nombre d'opérations, part en % sur le dernier mois)

	2009	2010	2011	2012	2013			2013
					fév.	mars	avril	Part
France	39 441	31 850	34 141	33 830	34 635	36 803	32 985	9,7
Allemagne	174 602	173 218	172 884	175 611	174 199	182 816	165 904	49,0
Autriche	6 539	5 266	6 294	6 711	4 703	4 831	4 479	1,3
Belgique	8 517	9 454	10 265	9 955	8 747	9 060	8 330	2,5
Chypre	389	466	515	613	667	424	635	0,2
Espagne	29 580	29 195	29 509	29 760	30 929	31 971	29 456	8,7
Estonie	–	–	329	360	377	393	359	0,1
Finlande	1 652	1 589	1 571	1 611	1 567	1 619	1 492	0,4
Grèce	5 692	5 904	5 861	4 335	3 673	3 697	3 498	1,0
Irlande	4 824	4 961	4 376	4 012	3 612	3 656	3 440	1,0
Italie	33 824	33 649	33 643	34 837	40 311	41 555	38 392	11,3
Luxembourg	2 847	3 033	3 229	3 509	4 536	4 473	4 320	1,3
Malte	59	65	72	157	179	174	171	0,1
Pays-Bas ^{a)}	36 930	33 304	32 490	33 144	31 890	32 912	30 372	9,0
Portugal	4 190	4 206	4 165	4 166	4 153	4 227	3 956	1,2
Slovaquie	606	582	730	1 090	1 165	1 246	1 110	0,3
Slovénie	3 073	3 023	3 039	2 786	2 572	2 639	2 450	0,7
EPM-BCE	312	333	379	553	568	572	541	0,2
Total TARGET2 zone euro^{b)}	353 076	340 099	343 490	347 040	348 483	363 067	333 003	98,4
Hors zone euro	-7 304	3 281	5 015	7 145	6 988	7 464	5 540	1,6
Total TARGET2 Union européenne^{b)}	345 772	343 380	348 505	354 185	355 471	370 531	338 544	100,0
Euro I^{c)}	227 674	230 124	242 499	260 135	254 200	265 109	nd	

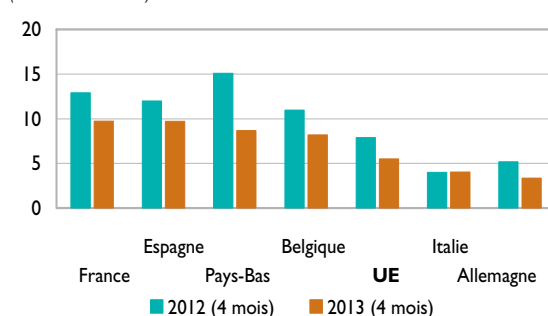
Parts de marché de chaque place dans le système TARGET2 de l'Union européenne

(% des volumes échangés)



Montant moyen d'une opération dans le système TARGET2 de l'Union européenne

(en millions d'euros)



La somme des composantes peut ne pas être égale au total (ou à 100) en raison des arrondis.

Depuis janvier 2009, une nouvelle méthodologie de collecte et de reporting statistique a été mise en place sur les données TARGET2 afin d'améliorer la qualité des données. Cet élément doit être pris en considération lors des comparaisons des données 2009 avec les données antérieures.

a) Depuis le 19 mai 2008, les opérations du Royaume-Uni transitent par ce pays.

b) Composition variable en fonction des pays qui participent aux systèmes de paiement en euros.

c) Système de compensation de l'Association bancaire pour l'euro (ABE). Comprend les paiements de détail enregistrés dans STEP1.

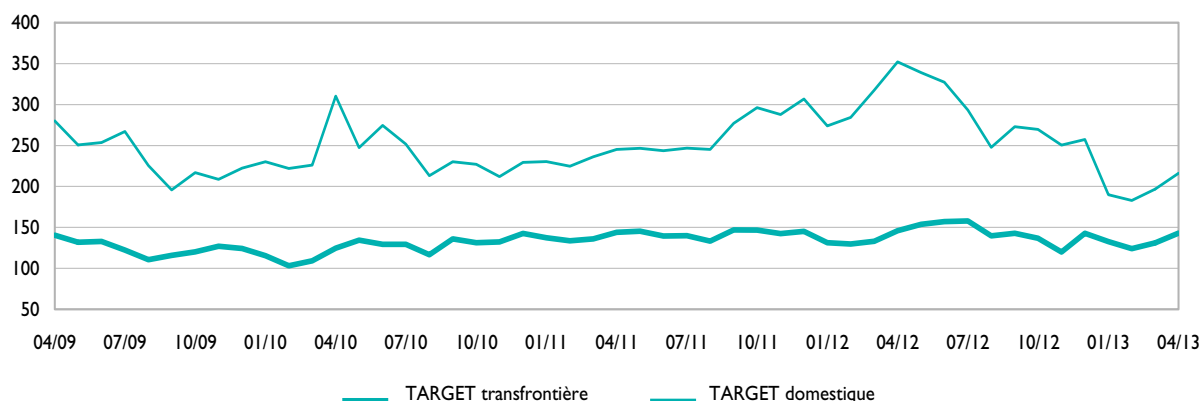
Figure 37
Systèmes de paiement de montant élevé – France

(moyenne quotidienne en milliards d'euros, part en % sur le dernier mois)

	2009	2010	2011	2012	2013			2013
					fév.	mars	avril	Part
Garanties mobilisées dans TARGET domestique France ^{b)}								
Titres français négociables	114,6	105,7	81,6	127,3	113,7	108,9	107,6	29,1
Créances privées	129,0	149,8	146,4	188,7	198,4	203,1	192,4	52,0
Titres mobilisés via le CCBM	79,9	76,9	60,5	53,9	68,5	64,4	66,4	17,9
Autres titres étrangers ^{c)}	7,9	5,9	3,5	2,7	2,4	2,8	3,8	1,0
Total	331,3	338,3	292,0	372,6	383,0	379,2	370,2	100,0

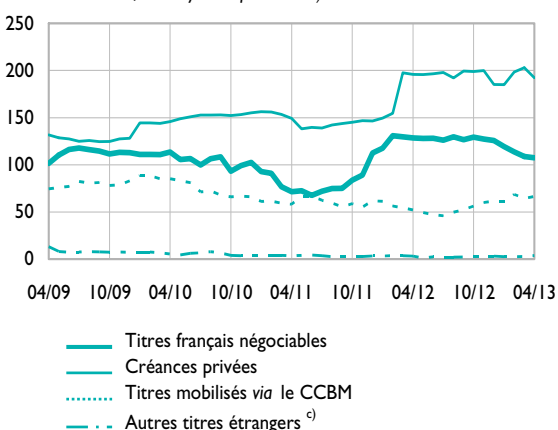
Évolution mensuelle des capitaux échangés ^{a)}

(en milliards d'euros, en moyenne quotidienne)

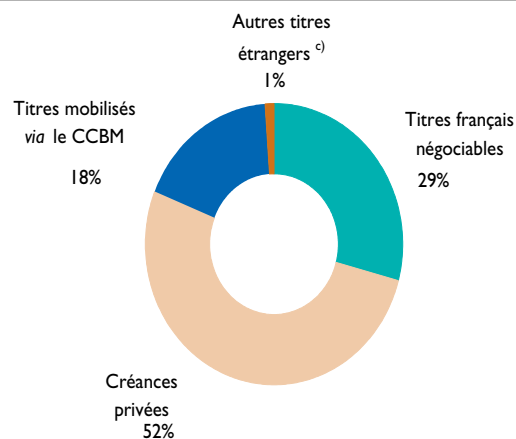


Évolution mensuelle des garanties mobilisées ^{b)}

(en milliards d'euros, en moyenne quotidienne)



Garanties mobilisées en avril 2013 ^{b)}



a) Depuis le 18 février 2008, les systèmes TBF (composante française de TARGET) et PNS ont laissé place à TARGET2-Banque de France, seul système de paiement de montant élevé français.

b) Jusqu'au 15 février 2008, les montants indiqués représentaient les garanties effectivement mobilisées pour le crédit intrajournalier dans TBF. Depuis la mise en place de 3G (Gestion Globale des Garanties) et de TARGET2-Banque de France le 18 février 2008, les montants indiqués représentent le collatéral déposé dans un « pool » d'actifs mobilisables pour les opérations de politique monétaire et/ou de crédit intrajournalier.

c) Autres titres étrangers mobilisés via les liens entre les systèmes de règlement – livraison de titres

Source : Banque de France

Réalisé le 22 mai 2013

Notice méthodologique

I | Situation économique générale

I | I Compétitivité

Les **indicateurs de compétitivité** sont calculés selon la méthodologie développée par L. Buldorini *et alii*¹. Les pondérations, égales à la moyenne des parts à l'importation et à l'exportation, prennent notamment en compte la concurrence sur les marchés tiers (double pondération à l'exportation). Elles sont calculées sur la base des échanges de produits manufacturés en moyenne sur les années 1999 à 2001. Pour les pays de l'Union européenne, les IPC utilisés comme déflateurs sont les indices de prix à la consommation harmonisés.

Le **groupe de 22 pays** partenaires de l'OCDE est constitué de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Autriche, de la Belgique, du Canada, du Danemark, de l'Espagne, des États-Unis, de la Finlande, du Royaume-Uni, de la Grèce, de l'Irlande, de l'Italie, du Japon, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, du Portugal, de la Suède, de la Suisse, du Mexique et de la Corée du Sud.

Le **groupe de 46 pays** partenaires est constitué de pays de l'Union européenne (UE à 15, la Pologne, la Hongrie, Chypre, Malte), des États-Unis, de la Suisse, du Japon, du Canada, de la Corée du Sud, de la Chine, de la Turquie, du Maroc, de Taïwan, de Hong-Kong, de la Norvège, du Brésil, de l'Australie, de l'Indonésie, de l'Inde, de l'Argentine, d'Israël, de la Thaïlande, de Singapour, de l'Afrique du Sud, de la Malaisie, du Mexique, du Chili, des Philippines, du Pakistan, du Venezuela, de la Colombie, de la Nouvelle-Zélande, et de l'Algérie.

Le **groupe de 56 pays** partenaires est constitué de ces mêmes pays, auxquels s'ajoutent la République tchèque, la Slovaquie, la Lituanie, l'Estonie, la Lettonie, la Roumanie, la Bulgarie, la Croatie et la Russie.

I | 2 Balance des paiements

Définitions

La **balance des paiements** est un document statistique, présenté suivant les règles de la comptabilité en partie double, qui rassemble et ordonne l'ensemble des transactions économiques et financières entre les **résidents français** et les **non-résidents**, au cours d'une période donnée.

Les **résidents** sont les personnes physiques ayant leur principal centre d'intérêt en France, quelle que soit leur nationalité — à l'exception des fonctionnaires et militaires étrangers en poste en France, les fonctionnaires et autres agents publics français en poste à l'étranger ou mis à la disposition d'organisations internationales ou d'autres employeurs non résidents, les personnes morales, françaises ou étrangères, pour leurs établissements en France, lorsqu'il y a existence d'une activité économique réelle exercée en France par des unités de production autonomes, quelle qu'en soit leur forme juridique.

Pour l'élaboration des statistiques de balance des paiements, la **France** comprend la métropole, la principauté de Monaco, les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, la Réunion et Mayotte), la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon. Tous les autres pays constituent « l'étranger » ou le « reste du monde ».

La balance des paiements est traditionnellement présentée du point de vue de la nation, contrairement à la comptabilité nationale au sein de laquelle les échanges entre la France et l'extérieur sont présentés du point de vue de l'agent « reste du monde ».

Mode d'enregistrement

Par convention, en balance des paiements, un chiffre positif (crédit) correspond à une exportation ou à une recette lorsqu'il se rapporte à une opération réelle,

¹ Buldorini, Makrydakos et Thimann (2002) : "The effective exchange rates of the euro", BCE, Occasional Paper, n° 2, consultable sur le site de la BCE (<http://www.ecb.int/pub/pdf/scpops/ecbocp2.pdf>)

c'est-à-dire à des échanges de biens, de services et des paiements de revenus. Un chiffre négatif (débit) représente une importation ou une dépense. S'agissant du compte financier, un chiffre positif reflète une diminution des avoirs ou une augmentation des engagements, qu'ils soient financiers ou monétaires. Un chiffre négatif représente une augmentation des avoirs ou une diminution des engagements. Ainsi, un chiffre négatif au titre des avoirs de réserve signifie que les réserves ont augmenté.

La balance des paiements est établie chaque mois, dans une forme simplifiée, selon un calendrier annoncé à l'avance, environ six semaines après la fin du mois sous revue. Les révisions trimestrielles, environ soixante-quinze jours après la fin du trimestre sont l'occasion d'améliorer la qualité des données, mais également de publier une information plus détaillée. Les révisions annuelles, publiées en mai, concernent non seulement l'année précédente, mais également les deux années antérieures.

Les premiers résultats mensuels publiés sont considérés comme provisoires. Les données trimestrielles après révision et les données de l'année précédant l'année en cours ont le statut de résultats semi-définitifs. Les données des années antérieures sont qualifiées de résultats définitifs.

Secteurs économiques

Dans certaines parties de la balance des paiements — les transferts courants, les investissements de portefeuille, les « autres investissements » —, les échanges recensés font l'objet d'un classement **en fonction du secteur économique auquel appartient le résident** impliqué dans l'opération. On distingue dans ce cas :

- les **autorités monétaires**, c'est-à-dire la Banque de France ;
- le **secteur des administrations publiques** (APU), qui regroupe l'État, les organismes divers d'administration centrale (ODAC), les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale ;
- le **secteur des institutions financières monétaires hors Banque centrale (IFM)**, comprenant les établissements de crédit résidents tels que définis par la législation communautaire et toutes les autres institutions financières résidentes dont l'activité consiste à recevoir des dépôts et/ou de proches

substituts de dépôts de la part d'entités autres que des IFM et qui, pour leur propre compte (du moins en termes économiques), consentent des crédits et/ou effectuent des placements en valeurs mobilières. Les OPCVM monétaires remplissent les conditions et sont dès lors inclus dans le secteur des IFM ;

- les « **autres secteurs** », qui regroupent les agents économiques autres que ceux inclus dans les trois secteurs précédents : les entreprises industrielles et commerciales, les assurances, les institutions financières non monétaires, notamment les entreprises d'investissement et les organismes de placement collectif en valeurs mobilières non monétaires (OPCVM non monétaires), les institutions à but non lucratif au service des ménages et les ménages.

Les grandes composantes de la balance des paiements

Définies par le cinquième *Manuel de la balance des paiements* du Fonds monétaire international, les composantes types de la balance des paiements sont réparties entre le compte de transactions courantes, le compte de capital et le compte financier. Le poste des **erreurs et omissions nettes** est un poste d'ajustement dont l'existence tient à ce que, à la différence d'un véritable système de comptabilisation en partie double, les enregistrements en débit et crédit dans la balance des paiements ne sont pas inscrits simultanément à l'occasion de chaque transaction, mais résultent de déclarations indépendantes qui peuvent générer des erreurs, des oublis ou des décalages de période.

Le **compte de transactions courantes** regroupe les échanges de biens et services, les revenus et les transferts courants. Les **échanges de biens** sont évalués à partir des statistiques du commerce extérieur de la direction générale des Douanes et des Droits indirects, auxquelles sont ajoutées les transactions relatives à l'avitaillement, au travail à façon et aux réparations.

Les **échanges de services hors voyages** sont subdivisés en plusieurs postes selon leur nature économique. Parmi les postes mis en évidence par la balance des paiements, figurent notamment les **transports**, éclatés entre les transports maritimes, aériens et les autres transports, les **services de communication**, les **services de construction**, les **services d'assurance**, les **services financiers**, les **services informatiques et**

d'information, les redevances et droits de licence, les autres services aux entreprises, qui peuvent être décomposés en négoce international, autres services commerciaux, locations et services divers aux entreprises.

Les voyages constituent un poste particulier au sein des échanges de services, à la fois par leur importance et par leur définition, qui ne prend pas en compte la nature économique de l'échange, mais les modalités de celui-ci. La ligne voyages reflète au crédit l'ensemble des dépenses des non-résidents en France effectuées au titre de leurs frais de séjour à l'occasion d'excursions, de voyages touristiques ou de voyages d'affaires, de durée inférieure à un an, ainsi que les frais engagés au titre des services personnels (de santé, de scolarité, etc.) acquis auprès de résidents ; au débit, les dépenses de même nature effectuées par des résidents français à l'étranger. Les dépenses et recettes de transport liées aux voyages internationaux ne sont pas enregistrées sous cette ligne, mais avec les services de transport. À l'inverse, les transports intérieurs effectués par des non-résidents et les transports à l'intérieur d'un pays étranger effectués par des résidents sont en principe inclus dans les voyages (en pratique, il est parfois difficile de différencier les dépenses de transport intérieur des dépenses de transport international).

Les revenus sont partagés entre rémunérations des salariés et revenus d'investissements. Les rémunérations des salariés comprennent les salaires, gages, traitements versés par des employeurs non résidents à leurs salariés résidents (travailleurs frontaliers, saisonniers, en mission de courte durée) et inversement. Les revenus des investissements correspondent aux recettes ou paiements afférents aux avoirs ou engagements financiers extérieurs. Ils sont décomposés en fonction de la nature des opérations financières auxquelles ils se rattachent, revenus des investissements directs, revenus des investissements de portefeuille et autres revenus d'investissements (cf. ci-après pour une définition des rubriques du compte financier). Les dividendes (revenus des titres de participations) sont enregistrés à la date de versement et les intérêts (revenus des créances) sur la base des droits constatés.

Les transferts courants constituent la contrepartie comptable de biens, services, capitaux exportés ou importés gratuitement, c'est-à-dire sans contrepartie apparente ou mesurable. Ils sont ventilés par secteur. Les transferts courants des administrations publiques comprennent notamment la coopération

internationale, les contributions de la France aux dépenses des organisations internationales, les recettes et versements d'impôts en provenance et à destination d'administrations publiques étrangères effectués dans le cadre de conventions fiscales, les versements des administrations de sécurité sociale à des travailleurs ou à d'anciens travailleurs non résidents et à leurs ayant-droits et les opérations avec les institutions européennes, hormis les concours alloués à la France au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER) et du FEOGA – section orientation, qui sont enregistrés, conformément à la méthodologie internationale, dans les transferts en capital.

Les transferts des autres secteurs sont ventilés en deux rubriques, les envois de fonds des travailleurs et les autres opérations. Les envois de fonds des travailleurs reprennent les montants transférés à l'étranger par des travailleurs résidents et vice-versa. De tels transferts sont généralement effectués par des résidents d'origine étrangère vers leur pays d'origine ou vers la France par des personnes non résidentes d'origine ou de nationalité française. Les autres opérations comprennent des opérations de nature très diverse, parmi lesquelles les dons et versements humanitaires en faveur de personnes physiques et morales, les subventions et donations, les indemnités pour rupture de contrat, cautions et dédommagements, les prix littéraires, artistiques ou scientifiques, etc.

Le compte de capital regroupe les transferts en capital – remises de dettes, pertes sur créances, aides à l'investissement des fonds structurels, transferts des migrants – et les acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits (brevets, marques, droits d'auteur...).

Le compte financier est partagé en rubriques en fonction de la nature et de la finalité des opérations, investissements directs, investissements de portefeuille, produits financiers dérivés, autres investissements et avoirs de réserve. À l'exception des investissements directs, des produits financiers dérivés et des avoirs de réserve, les rubriques sont subdivisées en créances et engagements, puis ventilées selon le type d'opération ou d'instrument et enfin selon le secteur résident concerné.

Conformément à la définition de référence détaillée de l'OCDE et en accord avec les recommandations internationales (FMI, Eurostat, BCE),

les **investissements directs** couvrent les opérations effectuées par des investisseurs afin d'acquérir, d'accroître ou de liquider un intérêt durable dans une entreprise et de détenir (ou de liquider) une influence dans sa gestion. La notion d'investissement direct est donc plus large que celle de contrôle.

L'investissement direct met en relation des entreprises apparentées, c'est-à-dire :

- une entreprise « investisseur direct » (maison mère) et une ou plusieurs entreprises investies, qu'il s'agisse de succursales, de filiales ou d'autres entreprises affiliées ;
- des entreprises « investies » (sociétés sœurs) entre elles.

Par convention, on considère qu'une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'une personne physique ou morale (l'investisseur) détient au moins 10 % des droits de vote, ou à défaut 10 % du capital social, d'une entreprise « investie ».

Les investissements directs comprennent non seulement la transaction initiale, qui établit la relation entre l'investisseur et l'entreprise investie, mais aussi toutes les transactions ultérieures entre eux et entre les entreprises apparentées (opérations de prêt, flux de trésorerie et, plus généralement, l'ensemble des opérations financières à l'exception des crédits commerciaux et des opérations interbancaires entre établissements de crédit affiliés). Les investissements immobiliers sont également considérés comme des investissements directs.

Les investissements directs sont enregistrés selon le principe directionnel. Ainsi, les investissements directs français à l'étranger comprennent les créances (autres que celles figurant dans les investissements étrangers en France) et les engagements des maisons mères résidentes vis-à-vis de leurs filiales étrangères. Symétriquement, les investissements directs étrangers en France incluent les engagements (autres que ceux enregistrés dans les investissements français à l'étranger) et les créances des filiales résidentes auprès de leur maison mère étrangère.

Les investissements directs français à l'étranger et étrangers en France sont décomposés par nature d'opérations entre :

- les **investissements immobiliers et les opérations**

en capital social, qui comprennent les créations, acquisitions ou extensions d'entreprises, réalisées sous forme d'acquisitions de titres ou d'actifs productifs, les subventions d'équilibre, les consolidations de prêts, prêts subordonnés et prêts participatifs du secteur bancaire ;

- les **bénéfices réinvestis**, qui correspondent à la part des résultats nets des entreprises investies revenant à la maison mère au cours d'un exercice comptable diminuée des dividendes versés à la maison mère au cours du même exercice ;

- les **autres opérations**, qui recouvrent les opérations de prêt, avances, dépôts, à court et long termes, entre sociétés affiliées, à l'exception des crédits commerciaux et des crédits et dépôts entre les banques résidentes et leurs correspondants étrangers, classés en « autres investissements ».

Les **investissements de portefeuille** comprennent toutes les opérations sur titres négociables entre résidents et non-résidents, achats à l'émission, négociations et remboursements, à l'exception des opérations comprises au sein des investissements directs, des avoirs de réserve et des produits financiers dérivés et des opérations de cession temporaire. Les prêts secs de titres, qui ne donnent lieu à aucun mouvement monétaire, ne sont pas enregistrés dans la balance des paiements.

Les flux sont partagés en avoirs (opérations entre résidents et non-résidents sur titres émis par des non-résidents) et engagements (opérations entre résidents et non-résidents sur titres émis par des résidents). Chacune de ces deux lignes est ensuite scindée en fonction de la nature des titres échangés : actions et titres d'OPCVM, obligations et titres assimilés, c'est-à-dire tous les titres d'emprunt à plus d'un an d'échéance initiale, titres de créance à court terme, dont l'échéance est inférieure à un an. Les flux par catégorie d'instruments sont ensuite partagés en fonction du secteur résident détenteur (pour les avoirs) ou émetteur (pour les engagements).

Depuis le 1^{er} février 2000, conformément aux recommandations du FMI et avec l'accord de tous les organismes internationaux intéressés, il a été créé une nouvelle rubrique au sein du compte financier, intitulée **Produits financiers dérivés**, qui comprend les primes sur options, les appels de marge et les intérêts sur *swaps*.

Les **autres investissements** sont une rubrique

résiduelle qui englobe toutes les opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents qui ne figurent pas sous une autre rubrique du compte financier. Elle se répartit entre créances et engagements des résidents vis-à-vis de l'étranger (y compris les prises et mises en pension livrée), puis par nature d'opérations (crédits commerciaux, prêts, dépôts et emprunts, autres avoirs et engagements), enfin par secteur résident à l'origine des créances et des engagements. On distingue en particulier les flux des IFM qui sont cohérents avec les informations destinées à l'élaboration des statistiques monétaires.

Les **avoirs de réserve** sont les avoirs extérieurs qui sont à la disposition immédiate et sous le contrôle des autorités monétaires pour leur permettre de financer les déséquilibres de paiements ou d'intervenir pour en réduire l'ampleur. Depuis la création de la zone euro, seuls les mouvements affectant la partie des réserves de change non transférées à la BCE et qui restent gérées par la Banque de France figurent dans la balance des paiements de la France. Par ailleurs, compte tenu de l'adoption d'une méthodologie commune aux pays membres de l'Union monétaire, seules les créances sur des non-résidents hors zone euro sont prises en compte, ce qui exclut, de fait, de cette rubrique les placements en devises effectués auprès de banques non résidentes situées dans la zone euro.

Les avoirs de réserve sont constitués des créances brutes en or monétaire et en devises, y compris sous forme de titres émis par des non-résidents, des avoirs en droits de tirage spéciaux (DTS) et de la position nette de réserve à l'égard du FMI.

I | 3 La position extérieure

La **position extérieure** de la France a pour objectif de recenser, à la date d'arrêt, l'ensemble des créances et des engagements des résidents vis-à-vis des non-résidents. Elle est élaborée à l'aide d'enquêtes périodiques de stocks revalorisés et actualisée, si nécessaire, par des cumuls de flux pour les points les plus récents.

Conformément aux recommandations du cinquième *Manuel de balance des paiements* du Fonds monétaire international, les créances et engagements extérieurs de la France sont présentés suivant les mêmes rubriques que la balance des paiements.

Les **encours d'investissements directs** sont recensés chaque année. Ils peuvent être valorisés en valeur de marché ou en valeur comptable, selon le mode de valorisation des capitaux propres. La **valeur comptable** des encours est celle indiquée par les entreprises dans leur comptabilité. Elle figure, pour les investissements directs français à l'étranger, dans les tableaux relatifs aux filiales et participations annexés aux comptes annuels, et pour les investissements directs étrangers en France, dans les bilans des affiliés résidents des investisseurs directs non résidents. Pour l'élaboration des chiffres définitifs (publiés en principe dix-huit mois après la date d'arrêt), le montant d'un investissement est calculé en multipliant la quote-part détenue par l'investisseur direct dans la société investie par la valeur des capitaux propres de la société. On ajoute ensuite l'encours des prêts consentis par l'investisseur à l'affilié. Les chiffres estimés sont établis tant pour les investissements directs français à l'étranger que pour les investissements étrangers en France, à partir des dernières données comptables disponibles, revalorisées et actualisées par les flux de balance de paiements relatifs aux investissements directs (apports en capital et autres opérations entre sociétés affiliées).

Le recensement est limité aux encours détenus directement par les investisseurs directs, les participations indirectes (de deuxième rang, de troisième rang, etc.) n'étant pas prises en compte. Ainsi, si la filiale étrangère d'un investisseur résident détient elle-même un investissement direct dans une autre société, ce deuxième investissement n'est pas pris en considération. De même, si la filiale française d'un investisseur étranger détient une autre filiale en France, ce deuxième investissement n'entre pas dans l'encours recensé.

Les **encours d'investissements directs en valeur de marché**, tant français à l'étranger qu'étrangers en France, font l'objet d'une estimation, déterminée en commun avec les comptes financiers nationaux, appliquée aux seuls capitaux propres. S'agissant des prêts et placements, la valeur comptable est présumée identique à la valeur de marché. La valeur de marché est uniquement calculée sur le total de l'encours. Aucune ventilation par entreprise, par pays ou par secteur économique n'est donc disponible.

La **position-titres** (encours des titres français détenus par les non-résidents et des titres étrangers détenus par les résidents) est établie chaque année à la suite

d'un recensement titre par titre dont les résultats sont disponibles neuf mois après la fin de l'année de référence. Entre deux recensements annuels, des estimations sont effectuées à l'aide du dernier stock disponible, revalorisé et actualisé à l'aide de cumuls de flux.

S'agissant des **investissements de portefeuille des résidents en titres étrangers (avoirs)**, les titres recensés sont tous les titres étrangers en euros ou en devises, (actions, titres d'OPCVM monétaires et non monétaires, obligations, titres de créances à court terme) émis par des non-résidents et détenus par les résidents, à l'exception des titres de participation détenus dans le cadre d'investissements directs, des titres qui ne peuvent être cédés qu'avec l'accord de l'émetteur et des bons de caisse émis par les banques non résidentes, des titres étrangers détenus par des résidents n'appartenant pas au secteur des institutions financières monétaires (IFM) et conservés directement à l'étranger par ceux-ci.

Les **investissements de portefeuille des non-résidents en titres français (engagements)** comprennent tous les titres en euros ou en devises émis par des résidents et détenus par des non-résidents. Le portefeuille des non-résidents en titres français est ventilé entre les actions, les titres d'OPCVM monétaires et non monétaires, les obligations et assimilées (dont les OAT et les BTAN), les titres de créance à court terme (dont les bons du Trésor à taux fixe). Ne sont inclus dans le recensement ni les actions détenues au titre des investissements directs, ni les titres français (actions, obligations ou instruments du marché monétaire) détenus hors de France par les non-résidents, à l'exception des obligations émises sur le marché international. Pour cette catégorie d'instrument, l'encours détenu par les non-résidents est inclus dans les engagements des résidents, quel que soit le lieu de conservation (France ou étranger) du titre.

Les portefeuilles sont évalués en valeur de marché, à la date d'arrêt du recensement (cours de bourse pour les titres cotés ou cours retenus par les banques pour l'évaluation annuelle du portefeuille de leur clientèle pour les titres non cotés).

Les **encours de produits dérivés** comprennent des données sur les options — instruments conditionnels achetés ou vendus par les banques résidentes et par les autres secteurs, les *swaps*, FRAs, *forwards* du secteur bancaire. Ils sont valorisés en valeur de marché.

Les **autres investissements** comprennent les crédits commerciaux et les avances à la commande, la position dépôts-crédits des entreprises, des OPCVM non monétaires et des entreprises d'investissement, les créances des ménages vis-à-vis de l'étranger, la position dépôts-crédits des IFM résidentes, les investissements des autorités monétaires et des administrations publiques non recensés ailleurs. Les encours sont évalués en valeur nominale.

Les **avoirs de réserve** sont valorisés à chaque fin de mois sur la base des cours déterminés comme suit :

- l'or est valorisé au cours du dernier jour du mois ;
- les droits de tirage spéciaux et la position vis-à-vis du Fonds monétaire international sont évalués au dernier cours du DTS calculé par le FMI à la date d'arrêt ;
- les devises sont comptabilisées au cours constaté à la date d'arrêt.

2| Monnaie, placements et financements

Zones géographiques

Zone euro depuis le 1^{er} janvier 2011 : Allemagne + Autriche + Belgique + Chypre + Espagne + Estonie + Finlande + France + Grèce + Irlande + Italie + Luxembourg + Malte + Pays-Bas + Portugal + Slovaquie + Slovénie

Les séries statistiques relatives à la zone euro tiennent compte des modifications de la composition de la zone euro.

Pour l'élaboration des statistiques monétaires, le territoire français est défini comme suit :

France = métropole + Monaco + départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Mayotte) + Saint-Pierre-et-Miquelon

Secteurs économiques

Institutions financières monétaires (IFM) : elles comprennent les établissements de crédit résidant dans la zone euro, tels que définis par la législation communautaire, et toutes les institutions financières

résidentes dont l'activité est de recevoir des dépôts et/ou de proches substituts des dépôts d'entités autres que les IFM et qui, pour leur propre compte, du moins en termes économiques, consentent des crédits et/ou effectuent des placements en valeurs mobilières. Aux termes de cette définition, les IFM résidant en France sont la Banque de France, les établissements de crédit au sens de la loi bancaire, à l'exception des sociétés de caution mutuelle, la Caisse des dépôts et consignations, les OPCVM monétaires et la Caisse nationale d'épargne.

Administrations publiques (APU) = État + administrations d'États fédérés + administrations de Sécurité sociale + collectivités locales

Secteur privé = sociétés non financières + ménages + sociétés d'assurance et fonds de pension + institutions à but non lucratif au service des ménages + autres intermédiaires financiers (OPCVM monétaires, entreprises d'investissement, fonds communs de créances, etc.)

Agents non financiers (ANF) = administrations publiques + secteur privé – autres intermédiaires financiers

Cette catégorie englobe exclusivement les agents dont les décisions en matière de placement ou d'endettement ne résultent pas d'un comportement d'intermédiaire financier.

Instruments financiers

Les **dépôts à terme** comprennent les dépôts qui ne peuvent être convertis en espèces avant un terme fixe convenu ou qui ne peuvent être convertis en espèces avant ce terme que moyennant sanction.

Les **dépôts avec un préavis inférieur ou égal à 3 mois** recouvrent les dépôts d'épargne à vue qui présentent, à la différence des dépôts à vue, un caractère de transférabilité incomplet. Il s'agit, par exemple, en France, des livrets A et bleus, des Codevi, des comptes d'épargne-logement, des livrets d'épargne populaire, des livrets jeunes et des livrets soumis à l'impôt.

Les **pensions** représentent des espèces perçues en contrepartie de titres vendus à un prix donné dans le cadre d'un engagement de rachat desdits titres (ou de titres similaires) à un prix et à une date déterminés. Les titres autres que des actions ou titres de créance sont constitués de titres de créances négociables et échangés sur des marchés secondaires. La composante française de cette rubrique comprend, notamment, les obligations et les bons à moyen terme négociables (BMTN).

Les **titres de créance à court terme** correspondent à des titres émis par des IFM, des SNF ou des APU, d'une durée initiale inférieure ou égale à un an, négociables sur des marchés monétaires liquides. Au plan français, cette catégorie regroupe les certificats de dépôt, les billets de trésorerie et les bons du Trésor à taux fixe et à intérêt pré-compté (BTF).

Sont qualifiés de **monétaires** tous les **actifs** financiers entrant dans la composition de l'agrégat M3 suivi par la Banque centrale européenne.

M1 = pièces et billets en circulation + dépôts à vue

M2 = M1 + dépôts remboursables avec un préavis inférieur ou égal à trois mois + dépôts à terme d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans

M3 = M2 + pensions + titres d'OPCVM monétaires + titres de créance de durée initiale inférieure ou égale à deux ans

Seules les positions vis-à-vis des résidents de la zone euro, qui ne sont ni des IFM ni des institutions relevant de l'administration centrale, sont incluses dans M3.

Les **crédits** incluent les crédits à l'habitat, à la consommation, à l'investissement, de trésorerie, les autres crédits, les créances douteuses brutes, le crédit-bail, les avoirs en titres non négociables et les dettes subordonnées constituées sous la forme de dépôts ou de prêts.

Par souci de prendre en compte d'éventuels mouvements de substitution entre actifs en euros et actifs en devises, le suivi des instruments financiers s'appuie sur un critère « **toutes devises** ».

Séries chronologiques

Monnaie et Finance

<http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/monnaie-et-finance.html>

- Les évolutions monétaires de la France
- Les agrégats monétaires de la zone euro
- Monnaie et placements France et zone euro

Titres, crédit et dépôts

<http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/titres-credit-et-depots.html>

- Dépôts et placements
- Crédit
- Endettement et titres
- Comptes financiers
- Assurances

Conjoncture et Croissance

<http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/conjoncture-et-croissance.html>

- Les indicateurs de conjoncture hebdomadaire
- Enquêtes de conjoncture mensuelles
- Publications régionales

Balance des paiements et Économie internationale

<http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/balance-des-paiements-et-economie-internationale.html>

- Les institutions financières
- L'activité bancaire internationale

Entreprises

<http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/entreprises.html>

- Crédits par type d'entreprise
- Délais de paiement
- Défaillances d'entreprises
- Comptes d'entreprises en Europe
- Structure et performances des entreprises
- Bases de données BACH et Références sectorielles européennes

Changes et Taux

<http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/changes-et-taux.html>

- Les taux de change
- Les taux directeurs
- Les taux d'intérêt
- Taux du marché interbancaire
- Taux de référence des bons du Trésor et OAT
- Indices obligataires
- Cours de l'or à Paris

Base de données

<http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/base-de-donnees.html>

- Accès interactif aux séries statistiques via la base de données Webstat
- Taux d'intérêt et taux de change
- Statistiques monétaires
- Dépôts et crédits en région : centralisations financières territoriales
- Émissions de titres
- Endettement des agents non financiers
- Endettement des agents non financiers dans les autres pays
- Taux d'intermédiation financière
- Comptes nationaux financiers
- Activité financière internationale
- Balance des paiements
- Position extérieure
- Enquêtes de conjoncture
- Entreprises : délais de paiement
- Système et Moyens de paiements